



Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes



Vadrouille en camping-car



Septembre 2023 - n°62

TOUJOURS PARTANT POUR UNE AVENTURE



Explorez les alentours, sortez des chemins tout tracés. Atlas est votre allié dans vos envies d'aventures.

Pour célébrer son sixième anniversaire, Pilote renoue avec un partenaire historique, Ford. Quarante ans plus tard, Pilote présente ATLAS, une série de véhicules compacts au design baroudeur. Avec son châssis plus étroit, ses jantes de 16 pouces, ses pneus toutes saisons et son allure inédite, votre Atlas vous emmènera vers de nouveaux horizons.

À découvrir en concession dès maintenant ou sur 60.pilote.fr



Sommaire

Fédération

Le mot du Président	3
Organigramme de la FFACCC	5
Liste des Associations et Clubs	13
Implantation des Associations et Clubs	17

Sorties

Séjour au Royal Camping d'Agay	18
Forum des voyages à St Méen-le-Grand.....	22
Noël avant Noël	34
Réveillon AOCC Saint Sylvestre.....	38
Réveillon au Melrose Cabaret.....	42
Journée Saint Valentin 2024	45
Séjour aux Saintes Maries de la Mer	48

Comptes rendus

CA de la FFACCC.....	51
Grand Tour du Maroc.....	55
CR 1 ^{ère} expérience avec le CCC Est	62
CR Week-end pêche à la truite et détente	66
CR Circuit "Balade Charentaise"	70
Rêve de bisons	74
L'Armada de Rouen.....	75
Pêche à pied dans le Morbihan.....	80

Informations

Aire de services de Peyrolles en Provence	84
Conditions générales de vente.....	86
Sorties des clubs 2023.....	87

A qui s'adresser ? Fédération : vos interlocuteurs

• PRÉSIDENT

Patrick Lablanche - E-mail : president.ffacc@gmail.com

• VOYAGES

Jean-Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08 - E-mail : sortiesouvertes.ffacc@gmail.com

• PROTECTION JURIDIQUE

Géralde Martin - Tél. : 06 70 29 31 73 - E-mail : gerald.martin32@orange.fr

• RÉDACTION VADROUILLE

Claudine Cousin - Tél. : 06 79 20 59 95 - E-mail : claudinecous1@gmail.com

• SALON DES VEHICULES DE LOISIRS

Jean-Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08 - E-mail : ffacc.salon@gmail.com



VADROUILLE EN CAMPING-CAR N°62

Édité par : EDITIONS DYK - 12, avenue du 8 Mai 1945

95200 Sarcelles - Tél. : 01 39 91 87 88

Directeur de la publication : Yves CHEMAMA

Conception et réalisation : Eric DUFOUR

Impression : Graficas Print

Rédaction : Fédération Française des Associations

et Clubs de Camping-Cars

Claudine COUSIN

3 rue Danton - 92240 MALAKOFF

Numéro VERT : 0800 800 158

Internet : www.ffacc.info

Facebook : <https://www.facebook.com/ffacc/>



Immatriculation agence de voyages N° IM 075100284

Assurance : MACIF N° 15195976



ALDEN est le seul fabricant d'antennes satellites pour véhicules de loisirs à développer ses propres systèmes de réception certifiés tout-en-un, ce qui nous permet de vous offrir:

- le maximum de cohérence et de sécurité (toute l'installation est ALDEN),
- une ergonomie ultra-simple: All-In-One (Tout-en-Un) = un seul appareil, une seule alimentation, une seule télécommande,
- de la sérénité sur le long terme (fiabilité éprouvée et reconnue), et la maîtrise des éventuelles mises à jour logiciels via une clé USB ou via OTA ou grâce à une manipulation simple et rapide que chaque utilisateur peut effectuer lui-même.

TV Satmatic AIO DVD HD Multisat Wide Screen 178"

Existe en 19", 22" et 24".

Carte Fransat HD livrée de série pour recevoir les chaînes nationales gratuites de la TNT, France 3 Régions, chaînes thématiques, locales et radios et offres payantes (SFR et BIS TV) et d'avantage de chaînes en clair et cryptées (bouquets Belge, Suisse...) sur d'autres satellites, sous réserve de compatibilité avec le module CAM et la carte à puce.

Disponible en versions Multisat Automatique, Multisat Manu Bip et Auxiliaire.

!!!: Voir offres disponibles sur www.fransat.fr

*: Carte non fournie, plus d'information disponible sur www.bis.tv

Existe en différentes tailles 19", 22", 24"

19" L 44 x H 27 x P 6,5 cm

22" L 50 x H 30 x P 6,5 cm

24" L 55 x H 33 x P 6,5 cm



SANS ABONNEMENT, TOUTES LES CHAÎNES GRATUITES DE LA TNT HD



DES CHAÎNES THÉMATIQUES, LOCALES ET DES RADIOS DES OFFRES TV EN OPTION*





Chères amies, chers amis camping-caristes,

Cette année 2023 voit la reprise de nos sorties sans contrainte. Les clubs ont organisé des sorties pour tous. Il est à souligner la sortie de l'Armada à Rouen organisée par CCCNP qui a accueilli pas loin de 100 camping-cars et la sortie Port sur Saône, organisé par CCCEST, qui, elle aussi, a dépassé les 100 camping-cars.

Nos prochains grands rendez-vous auront lieu en Bretagne, à Saint-Méen-le-Grand. Le 10 novembre ce sera l'Assemblée Générale de votre Fédération. Vous pouvez tous y participer ! C'est une originalité de la FFACCC.

Puis les 11 et 12 novembre ce sera le Forum des Voyages. Ce sont plus de 30 exposants voyagistes, accessoiristes, réseaux d'accueil, producteurs locaux, offices de tourisme qui vous y attendent. Sans oublier les clubs et adhérents qui présenteront des voyages qu'ils ont réalisés pour vous faire profiter de leur expérience. Nous pouvons d'ores et déjà les remercier. Le forum sera suivi d'une découverte de l'Ille et Vilaine, organisée par nos amis bretons de l'A.O.C.C.

Nous n'échappons pas à l'inflation, et ce malgré les discussions d'arrache-pied que Marie-Madeleine a conduites avec les services de la protection juridique.

L'Automobile Club d'Alsace devient « Mobilité Club France ». Les textes obligent cette association à ne faire de la protection juridique que pour ses membres. Pour continuer à bénéficier d'un tarif très spécifique, nous avons limité le coût à la seule adhésion à leur association de nos adhérents. En contrepartie, tous nos adhérents vont bénéficier, en plus de la protection juridique, d'avantages négociés pour tous les membres de « Mobilité Club France ». Tous les éléments de ces avantages seront mis en ligne sur le site internet de la FFACCC (www.ffaccc.info).

Les commissions continuent de travailler et les évolutions sont très grandes. La commission partenaires avec la commission informatique fait grandir chaque jour le nombre de partenaires, directement en place sur la géolocalisation de votre téléphone. Cette évolution nous a amenés à prendre la décision de supprimer le guide papier des partenaires qui n'était jamais à jour au moment de sa parution.

A très bientôt à l'Assemblée Générale et au Forum !

Amitiés camping-caristes.

Patrick LABLANCHE

Président de la FFACCC

NOUVEAUTÉ
 PROFILÉ
 COMPACT
C03
 COLLECTION 2024

LE COMPACT QUI VOIT GRAND



C03

6,19 m x 2,17 m



2+2'



5



2+1



DUO/SPACE

Un lit transversal sur soute qui libère tout l'espace du salon.

Pour compléter la gamme SERIE C, le profilé compact C03 voit le jour et vous offre ainsi un lit transversal sur soute dans moins de 6,20 m de longueur avec des marches fixes pour un accès facilité au lit.

* Places ceintures, pour nombre places carte grise voir guide technique disponible sur notre site internet.



Découvrez toutes nos nouveautés sur www.rapido.fr



www.rapido.fr

ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

Comité Exécutif

Bureau



Patrick LABLANCHE

Président de la FFACCC

Siège dans toutes les commissions

Tél : 06 82 80 87 52

president.ffacc@gmail.com



Marie Madeleine COUTURIER

Vice-Présidente / Secrétaire Générale

**Juriste / Conseils pour la création de Clubs
et d'aires d'accueil pour camping-cars**

Tél : 01 64 98 52 13 / couturier.m@neuf.fr



Daniel COLLOMBET

Vice-Président / Trésorier

Tél : 03 21 71 04 33

tresorier.ffacc@gmail.com



Jean-Pierre RUELLÉ

**Responsable de la communication
Relation avec les médias**

Tél : 07 68 66 01 13

jpm.ruelle@icloud.com



Roland KRATTINGER

Adjoint à la communication

Tél : 06 08 53 08 52

rkrattinger@free.fr



Bernard DÉPIERRE

**Responsable de la mise à jour du Site
Internet Gestion de la base en ligne**

Tél : 06 08 65 03 60

sites.ffacc@gmail.com



Jean-Claude MOUFFLE

Responsable Salons-Forum-Voyages

Tél : 06 59 84 83 08

ffacc.salon@gmail.com

sortiesouvertes.ffacc@gmail.com



Danielle ROZIAU

Responsable Partenaires

Tél : 06 75 54 31 05

partenaires.ffacc@gmail.com

NEW YRTEO



Y861
4 5 3*

Un maximum d'espace
dans un ensemble
compact.

Toute destination est accessible, grâce à ses dimensions réduites et à sa facilité de conduite. Un bel espace intérieur qui offre un confort maximal. Extrêmement compacte, avec sa paroi modulable qui permet d'utiliser la douche de manière indépendante. Construit sur des châssis Ford, il offre toutes les garanties d'un constructeur de premier plan.

Le plaisir de voyager sur des
routes sinueuses.



ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

Composition du Conseil d'Administration :

Les 8 membres du Comité Exécutif + les 32 Présidents de Clubs et des responsables de communication

La COMMISSION COMMUNICATION



Jean-Pierre RUELLÉ
Responsable de la communication
Relation avec les médias
Tél : 07 68 66 01 13
communication.ffacc451@gmail.com



Roland KRATTINGER
Adjoint à la communication
Tél : 06 08 53 08 52
communication.ffacc451@gmail.com



Joël DUPUY
Webmaster
Gestion page Facebook
Tél : 06 81 33 44 81
sites.ffacc@gmail.com



Claudine COUSIN
Rédactrice de Vadrouille
Tél : 06 79 20 59 95
claudinecous1@gmail.com



Roland GUEBEY
Membre



Bernard DÉPIERRE
Internet
Gestion base en ligne
Tél : 06 08 65 03 60
Communication.ffacc451@gmail.com

La COMMISSION INFORMATIQUE



Bernard DÉPIERRE
Responsable de la commission
Tél : 06 08 65 03 60
sites.ffacc@gmail.com



Joël DUPUY
Webmaster
Gestion page Facebook
sites.ffacc@gmail.com



Jean Claude MOUFFLE
Membre
sites.ffacc@gmail.com



BAVARIA

" CET ÉTÉ ?
NOUS LE
PASSONS
EN BAVARIA ! "

Le camping-car
de vos rêves est déjà
disponible chez votre
concessionnaire.



Vous cherchez un camping-car disponible immédiatement ?

Dites-nous quel est votre projet, nous avons certainement un véhicule pour vous. Contactez votre concessionnaire le plus proche en scannant ce QR code ou rendez-vous sur www.bavaria-camping-car.com



Vous êtes libres, vous êtes en Bavaria.

ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

La COMMISSION TRESORERIE



Daniel COLLOMBET

Responsable de la commission

Vice-Président / Trésorier

Tél : 03 21 71 04 33
tresorier.ffaccc@gmail.com



Laura LABLANCHE

Comptable



Janine AUDERSET

Vérificatrice des comptes



Pierre ARGENTIN

Vérificateur des comptes

La COMMISSION VOYAGES -SALONS - FORUMS



Jean Claude MOUFFLE

Responsable de la commission

Tél : 06 59 84 83 08
ffaccc.salon@gmail.com
sortiesouvertes.ffaccc@gmail.com



Christian DUNAND

Voyages à l'étranger



Monique BIANCHI

Membre



André GRUNEWALD

Adjoint salon



Marie-Christine VOINCHET

Membre



Jean-Paul SILVESTRI

Adjoint salon

DES PERSPECTIVES

GRANDIOSES

TENTEZ L'EXPÉRIENCE



LA STRADA est synonyme de camping-cars compacts aux qualités exceptionnelles. Nos trois gammes AVANTI, REGENT et NOVA répondent aux exigences les plus diverses. Pensées jusqu'au moindre détail et personnalisées selon vos souhaits, LA STRADA : la perfection pour une détente totale !

WWW.LASTRADA-MOBILE.DE

ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

La COMMISSION JURIDIQUE et ADMINISTRATIVE



Marie Madeleine COUTURIER

Responsable de la commission
Vice-Présidente / Secrétaire Générale
Juriste
Conseils pour la création de Clubs et
d'aires d'accueil pour camping-cars

Tél : 01 64 98 52 13



Géralde MARTIN

Responsable de la Protection juridique

Tél : 06 70 29 31 73
geralde.martin32@orange.fr



Annick MARCETTEAU

Relation avec ATOUT FRANCE

La COMMISSION PARTENAIRES



Danielle ROZIAU

Responsable de la commission

Tél : 06 75 54 31 05
partenaires.ffaccc@gmail.com



Daniel COLLOMBET

Edition papier du guide des
partenaires



Bernard DÉPIERRE

Gestion de la Base partenaires sur le
site Internet



**Annick
MARCETTEAU**

Membre



Fernand ROZIAU

Membre



Daniel RICHAUD

Membre



Mireille FRANCHET ROUGET

Membre



Erick COLOMBÉ

Membre

Secrétariat FFACCC
contact@ffaccc.info



0800 800 158
Appel GRATUIT

TELECO Group

Technologie et Confort



Système de satellite



Équipement de télévision



Batteries
Ions de Lithium



Générateurs



Système de climatisation



Wifi Router 4G

 **TELECO**
SAT EQUIPMENT

Teläir
AIR CONDITIONER

www.telecogroup.fr

SERVICE COMMERCIAL Jean-Philippe Bleys
Tél: 02 48 58 03 67 Fax: 02 48 58 35 85 - teleco.telair@bleysetd.com
SERVICE TECHNIQUE • Tél. 06 83 31 44 05 ou 04 75 08 28 25
e-mail: techmobile@orange.fr

TELECO SAS 3, impasse des Iles
ZA La Maladière - 07300 St Jean de Muzols - France -
Tél. 04 75 08 49 17 Fax 09 70 32 83 00
e-mail: contact@telecogroup.fr

Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENT(E)S	COORDONNEES
01 - A3C Ariège Camping-Car Club	Christian DELRIEU 4, rue Salvador Allende 09400 TARASCON S/ARIEGE	Cluba3c@ariegecampingcarclub.com 06 87 75 91 74
02 - A3CV Amicale Camping-Cariste de Creuzier-le-Vieux	Jean-Luc DEBRABANT 4 place Pierre Victor Léger 03200 VICHY	debrabant03@yahoo.fr 06.21.07.79.08
04 - ACCAP Association Camping-car Atlantique-Pyrénées	Daniel DRAUT 12, le Port du Mas 33230 ABZAC	daniel.draut@gmail.com 06.09.90.73.73 05.57.69.74.90
05 - A.C.C.M Association Camping-Car du Morbihan	Joël BOUTIER 20, rue Belle Aurore 56150 BAUD	boutierj@orange.fr 06.75.20.83.66 02.97.39.10.52
06 - A C C N D S Association Camping-Car du Nord Deux Sèvres	Jacques GABORIAUD 6 le Grand Montpensier 79300 BREUIL CHAUSSÉE	jagaboriaud@wanadoo.fr 06.08.25.01.91
41 - A C C Vendée Association Camping-Car Vendée	Chantal GAUTIER 4, rue de Boulogne 85430 AUBIGNY LES CLOUZEUX	claud.gautier27@orange.fr 06.31.40.01.94
07 - ACCRéPa Association Camping-cariste Région Parisienne	André COSTE 17 avenue de Lattre de Tassigny 56000 VANNES	president@accropa.fr 06.66.88.13.66
08 - AOCC Association Ouest Camping-Car	Erick COLOMBÉ 9, rue Alfred de Musset 35135 CHANTEPIE	aocc.contact@free.fr 02.99.57.09.34
10 - AUTOSTAR Autostar Club	Bertrand CLERC ZI du Launay 22800 Saint BRANDAN	autostar.club@wanadoo.fr 02.96.79.60.35
11 - C.C 18 Club Camping-Car 18 Club	Fernand ROZIAU 1192, rue des Grands Villages 18200 Saint AMAND MONTROND	cc18c.sam@gmail.com 06.40.86.75.47 02.48.96.49.45
12 - C.C.A Camping-Car Association	Gérard ROCHET 5, rue des Crouttes 02210 OULCHY LE CHATEAU	gerardrochet@orange.fr 06.84.64.57.81
42 - CC VS Camping-Caristes Voyageurs solidaires	Brigitte CLERC 1 place du 19 mars 1962 La Rouguière 04500 RIEZ	ccvs@mail.fr 07.68.15.11.50
17 - 3C AMB Camping-Car-Club Alpes Mont Blanc	Roger MARIN-PACHE 279, route du Chef-Lieu 74150 SALES	rogersmp74@yahoo.fr 06.47.29.16.22
43 - 3C DV Camping-Car Club Des Vadrouilleurs	Patrick LAMARCHE 20, quai Mavia 70100 GRAY	lamarchepatrick@orange.fr 06.76.70.73.34
40 - CCC BAVARIA PILOTE Camping-Car Club Bavaria Pilote	Francis ALLART LEGAGNEUR 114, avenue Henri Barbusse 80330 LONGUEAU	clubcc.bavariapilote@gmail.com 07.69.75.08.86
14 - CCC DIGNE LES BAINS 04 Camping-Car Club de Digne-les-Bains	Daniel RICHAUD 9bis, boulevard Soustre 04000 DIGNE-LES-BAINS	cccdignelesbains.04@orange.fr 06.76.57.95.00

ITINEO FAMILI COMPACT

MODERNE & NOMADE

LE VOYAGE NE S'ARRÊTE JAMAIS !



CMV/Actonville / Concept/Design / Vidéo photos / Textes / Studio Vidéo / Chassis / Motorisation / Accessoires / Options / Vidéo / Services



Dénicher les plus beaux coins, partir randonner ou s'arrêter en bord de mer... Évadez-vous avec la gamme **ITINEO FAMILI COMPACT**, spécialement pensée pour vous accompagner dans tous vos voyages. Grâce à son design moderne et son format compact, vivez des expériences uniques alliant liberté, confort et maniabilité dans votre **FAMILI COMPACT**, signé ITINEO.

CM660 / CJ660 / CS660

GRUPE
RAPIDO

MADE IN
FRANCE



Découvrez toutes nos nouveautés sur itineo.com



À découvrir sur le salon des véhicules de loisirs
**NOUVEAU LIEU
NOUVELLE DATE !**

 **ITINEO**

Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENT(E)S	COORDONNEES
15 - CCC EST Camping-Car Club Est	André GRUNEWALD 11 A, rue du Canonnier Corré 67310 WASSELONNE	cccest.andre@gmail.com 06.30.99.18.51 03.88.87.01.70
26 – CCC Ile de France Camping-Car Club Ile-de-France	Jean-Jacques MICHEL 84, rue de Ponthierry 77310 BOISSISE LE ROI	contact@ccc-iledefrance.com 06.81.20.87.94
19 – CCC N Camping-Car Club Normand	Didier MESSE 2, résidence les Eglantiers 27400 HEUDEBOUVILLE	evelyne.messe@wanadoo.fr 06.81.64.21.36 02.32.40.74.87
20 – CCC NP Camping-Car Club Nord Picardie	Janine DESTREBECQ 380, rue de l'Impératrice 62600 BERCK	president@cccnp.fr 06.88.89.40.78
36 – CCC PF Camping-Car Club Pays de Fayence	Patrick LABLANCHE 1123 E Chemin de la Peyrière 83440 FAYENCE	patrick.lablanche@gmail.com 06.82.80.87.52 04.94.84.73.39
21 - CCC PCA Camping-Car Club Provence-Côte d'Azur	Jean-Pierre QUARANTA 17, rue des Pétugues 83310 COGOLIN	pcavicepresident@gmail.com 06.80.26.00.87
22 - CCC R.A. Camping-Car Club Rhône-Alpes	Christian MILLOT 18, rue Commanderie 38460 VILLEMORIEU	president@cccra.fr 06.80.10.29.41
39 - CCC SUD Camping Car Club Sud	René JEGOUT Les Bouygues 12260 OLS ET RINHODES	rene.jegout@orange.fr 06.23.27.52.11 05.65.81.73.46
23 – CCC SO Camping-Car Club Sud-Ouest	Jean-Louis LHERMITTE 69 rue de la Perche 17600 CORNE-ÉCLUSE	ljl17600@hotmail.fr 06.63.78.95.16 05.46.02.94.46
24 - DETHLEFFS Club Dethleffs France	Suzanne MATHIAUD 2, La Tuilerie 03190 VENAS	Club1dethleffs@gmail.com 06.07.70.46.90 04.70.06.83.87
09 - ESCAPADE L'Escapade Camping-Car Club	Annick MARCETTEAU 12, rue du Fer à Cheval 28630 THIVARS	annick-marcetteau@live.fr 06.24.70.66.19
25 - HEXAGONE Hexagone Amicale Camping-Cariste	Marie Madeleine COUTURIER 28 rue du Général de Bellavène 91490 MILLY LA FORET	couturier.m@neuf.fr 06.22.04.24.36 01.64.98.52.13
33 - ITINEO ITINEO le CLUB	Michel BRUNEAUX 2bis, rue du Lieutenant Lecomte 78510 TRIEL SUR SEINE	president.clubitineo@gmail.com 01.83.57.57.70
29 - OCCC Opale Camping-Car Club	Annie ROUSSEL 216, route de Gravelines 62100 CALAIS	o3c@outlook.fr 06.61.96.32.57 03.21.97.56.76
30 - SMH Sud Motor-Home	Alain CASENAVE 60 chemin de Belloc 31180 LAPEYROUSE-FOSSAT	alainlinecasenave@free.fr 06.09.70.10.00
31 - UCCF Union des Camping-Caristes de France	Jean-Pierre RUELLÉ 268 avenue du Général de Gaulle 30330 CONNAUX	jpm.ruelle@icloud.com 07.68.66.01.13



LE VOYAGEUR

Héritage

LA PUISSANCE
DE MERCEDES
& LE LUXE
À LA FRANÇAISE,
UN MARIAGE
D'EXCEPTION



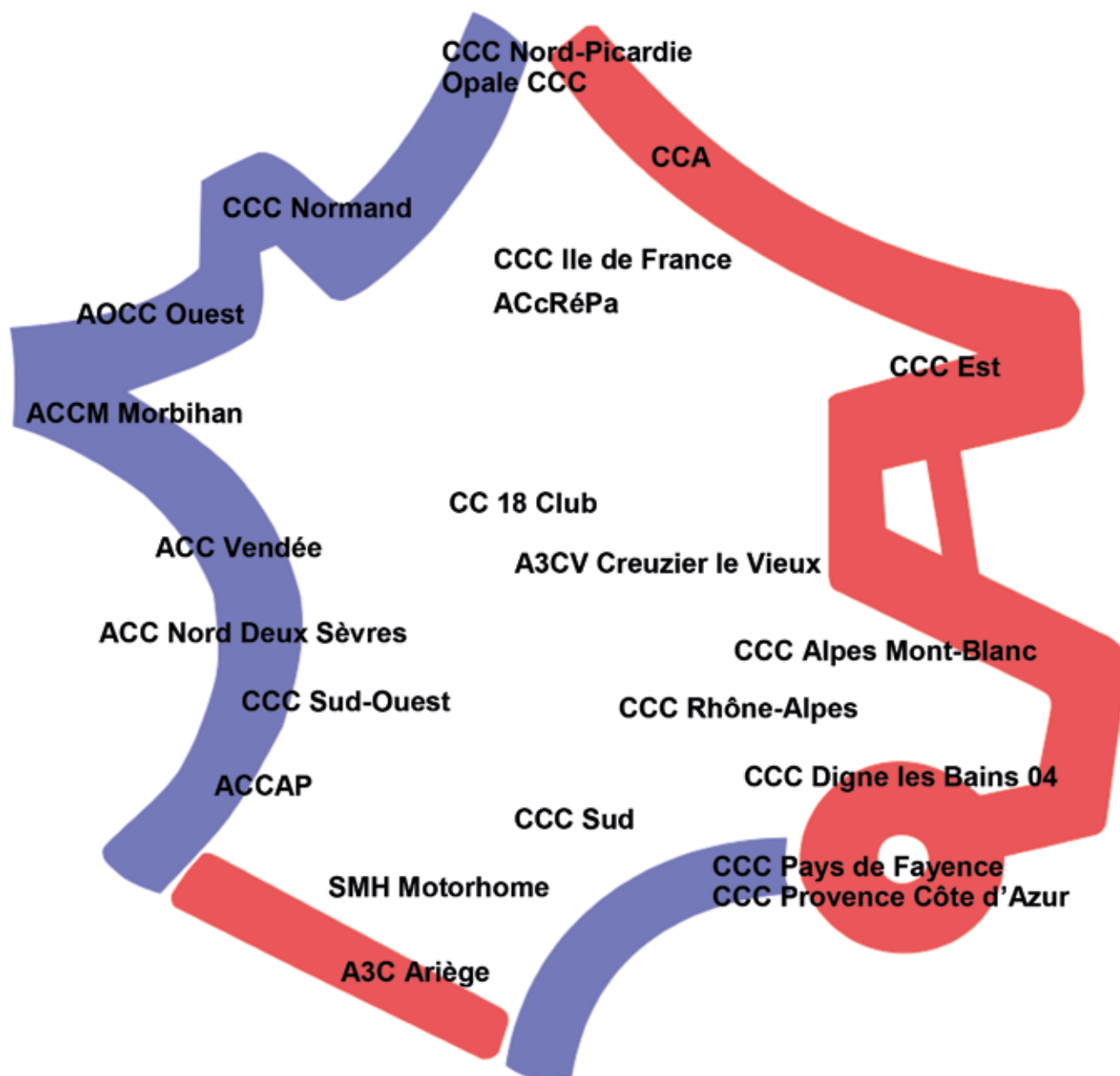
40 ans après son premier modèle, Le VOYAGEUR renoue avec Mercedes pour créer la gamme Héritage, l'expression de son retour aux sources. Un mariage pour une belle promesse : allier la puissance et la fiabilité de la motorisation allemande à l'élégance et au chic à la française. Ainsi, partout où vous irez, l'exigence et le confort seront du voyage.



L'EXCEPTION EST LA RÈGLE

levoyageur.fr

IMPLANTATION DES ASSOCIATIONS ET CLUBS



CLUBS NATIONAUX	CLUBS DE MARQUES
L'Escapade CCC	Autostar Club
HEXAGONE	CCC Bavaria Pilote
Camping-Car Club Des Vadrouilleurs	Club Dethleffs France
Camping-Caristes Voyageurs Solidaires	Itinéo le Club
U.C.C.F.	



ACCAP
Association Camping-Car Atlantique Pyrénées



AGAY
SÉJOUR AU ROYAL CAMPING
Du 16 octobre au 23 novembre 2023

SÉJOUR OUVERT À TOUS LES ADHÉRENTS FACCC ET FICM



Adresse : ROYAL CAMPING - Camp Long
Rue Marie Louise Robinson
83530 AGAY

Coordonnées GPS
N : 43°25'12"
E : 06°51'35"

Participation :

Tarif journalier du Camping à payer sur site :

1 ou 2 personnes avec branchement électrique (6 ampères) :	19,00€
Personne supplémentaire :	3,00€
1 voiture ou 1 remorque :	3,00€
Taxe de séjour par jour et par personne :	0,22€

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.

Vous serez contacté en cas de mise sur liste d'attente.

En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour est au minimum de 8 jours (7 nuitées).



Organisateurs :
Françoise et Patrick LAMARCHE

Inscription à adresser à :
M. LAMARCHE Patrick
20 Quai Mavia
70100 GRAY

OMNICUISEUR Vitalité®

la "Rolls" de la cuisson !

L'appareil nomade par excellence !

- SANS ODEUR
- SANS PROJECTION
- 800 watts
- 3,5 Ampères
- H 28 x L 31 x P 28 cm

L'Omnicuisseur Vitalité 4000
Un seul appareil pour tout
cuisiner dans votre camping-car,
caravane et mobil-home !

les **6**
bonnes raisons
de l'adopter



1^{er} Prix "Coup de cœur du public"

Fabriqué en France
Garantie 15 ans
Écoresponsable
Économie d'énergie
jusqu'à 250€/an

www.omnicuisseur.com





LIBERTIUM

CAMPING-CARS, CARAVANES,
VANS ET FOURGONS



GRAND CHOIX
DE VÉHICULES
NEUFS
ET D'OCCASION

50
CONCESSIONS



RÉPARATION, ENTRETIEN, CARROSSERIE

Vente et pose d'Accessoires / Financement et Assurance
SAV toutes marques / Location



LIBRE
D'AVOIR LE CHOIX



LIBRE
DE PARTIR SEREIN



LIBRE
DE TENTER L'EXPERIENCE

RETROUVEZ-NOUS SUR

WWW.LIBERTIUM.FR

Que vous soyez :

- Fervents de voyages organisés en groupe
- Farouches indépendants
- Amoureux de la nature
- Férés de musées et sites historiques
- Épris de bivouacs
- Mordus des Aires de services
- Entichés des campings
- Utilisateurs des réseaux d'accueil...

Vous êtes tous enragés des voyages !

Pendant 2 jours, les 11 et 12 novembre 2023, à Saint-Méen-le-Grand vous pourrez rencontrer :

- Les voyagistes professionnels : voyages organisés en groupe ou en solo, avec ou non la possibilité de location d'un véhicule
- Les équipementiers : pour bien voyager il faut bien s'équiper
- Les réseaux d'accueil : venez découvrir « en live » leurs services
- Les offices de tourisme
- Les producteurs locaux sans qui nos voyages seraient bien tristes ; alors venez rencontrer les artisans bretons : conserves de la mer, conserves de la terre, bières et autres boissons de la région, pâtisseries et autres spécialités locales.
- Et bien sûr les clubs de la FFACCC
- Soit plus de 30 exposants !

Pour bien vous accueillir, un parking de plus de 250 emplacements, des buffets dinatoires, des repas avec animation dansante, mais aussi un Food truck de spécialités bretonnes. Enfin découvrir la ville de Saint-Méen-le-Grand, membre du Réseau « Villages étapes », patrie du champion cycliste Louison Bobet !

Les 11 et 12 novembre, la fête des voyages en camping -car, c'est à Saint-Méen-le-Grand

Et pour poursuivre la découverte de la proche région, du 13 au 18 novembre os amis de l'AOCC ont organisé un circuit découverte qui vous conduira notamment chez un authentique descendant de corsaire, et dans les secrets de la fabrication du plus grand quotidien régional : Ouest-France.

Jean-Pierre Ruellé

Président de l'UCCF

Chargé de la commission « communication » de la FFACCC

Jean-Claude Mouffle

Chargé de la commission « Salons, Forum, Voyages » de la FFACCC

OUVERT À TOUS LES CAMPING-CARISTES QUI AIMENT VOYAGER

*Voyagistes, accessoiristes,
réseaux d'accueil,
producteurs locaux,
clubs et camping-caristes éclairés,
tous vous feront rêver et
partager avec enthousiasme
leurs expériences*

- Le dossier de présentation du Forum
- Le programme
- Les fiches d'inscriptions (contrats de vente) pour adhérents ou non adhérents
- Inscriptions jusqu'au 23 octobre

Pour en savoir plus : Toutes les informations sur :
<https://www.ffacc.info/forumdesvoyages>



Le camping-car vous tente ?

Venez nous rencontrer
le samedi ou le dimanche !
Nous répondrons à vos questions.

FORUM DES VOYAGES



Depuis plus de 30 ans la FFACC accompagne ce formidable moyen de voyager qu'est la pratique du camping-car.

- ➔ Elle accompagne les décideurs (municipalités, communautés de communes, ...) pour développer l'implantation d'aires d'accueil.
- ➔ Elle intervient auprès des ministères concernés pour faciliter la pratique du camping-car en France ; mais aussi pour défendre les droits des camping-caristes.
- ➔ Elle promeut une pratique responsable par une large diffusion d'un code du comportement.
- ➔ Elle défend le libre choix de stationnement pour chaque camping-cariste, dans le respect des règles édictées localement.
- ➔ Elle transmet au Comité de Liaison du Camping-car des dossiers de municipalités ne respectant pas les règles de stationnement pour les camping-caristes : barres de hauteur limitant l'accès, arrêtés illégaux, etc.
- ➔ Elle soutient les dossiers présentés par la FICM à la Communauté européenne : réforme du permis de conduire, charge utile des véhicules...
- ➔ Elle organise chaque année un Forum des voyages, unique lieu d'échanges pour l'organisation de voyages en groupe ou en individuel.

SES ADHÉRENTS BÉNÉFICIENT :

- d'une protection juridique complémentaire à leur assurance, pour leur camping-car et tous les véhicules inscrits à leur domicile.
 - d'avantages consentis par plus de 700 partenaires.
 - de la participation à tous les voyages ouverts, organisés par les clubs ou la Fédération, et ce, sans supplément de cotisation.
- Ils sont invités à participer à l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération.

FF-03-20

FORUM DES VOYAGES



SAINTE-MÉEN LE GRAND

11 et 12 novembre 2023

Le rassemblement
des camping-caristes qui aiment voyager

Pour bien voyager, les réseaux d'accueil



France Passion : plus de 2000 étapes nature. - **Villages étapes** : faire un pas de côté et sortir des grands réseaux routiers. - **AiresServices** : 1^{er} réseau européen pour l'installation de matériel ou pour la création d'aires de service. - **Les Plus Beaux Détours de France** : des villes importantes qui ont le souci de l'accueil pour faire découvrir leur riche patrimoine. - **Park4night** : un réseau alimenté par les contributions des camping caristes. - **Caramaps** : un autre réseau alimenté avec une particularité : des compte-rendus de voyages effectués par des camping-caristes. - **Camping-Car en Ville** : Un réseau original proposant des stationsnements au cœur des villes.

Les Constructeurs



le **Groupe Pilote** apporte son soutien à l'organisation du Forum des voyages

Repas - Animations



Aux saveurs Denoual : Buffet dînatoire le 10 novembre. - **S&B traiteur** : Repas du 11 novembre et repas de gala du 12 novembre. - **Rance Musik fanfare de rue** : 15 musiciens ! animation du 11 novembre. - **Café de Paris** : Orchestre de variété pour ...le repas de gala dansant du 12 novembre. - **Chez Fabio** : Food truck crêpes, galettes saucisse etc... à l'extérieur sur le parking



Les voyageurs professionnels présents au Forum

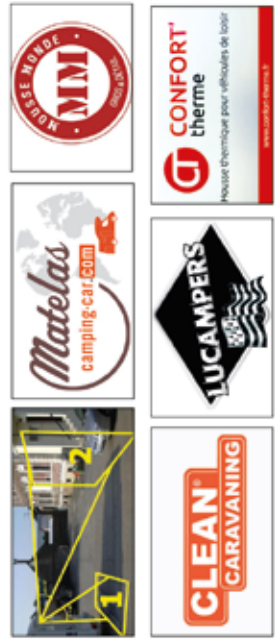
Depuis toujours ils sont les partenaires privilégiés de la FFACCC. Voyages organisés en groupe en France ou à l'étranger ; voyages plus lointains avec location des camping-cars sur place mais aussi voyages préparés et à effectuer seul ou avec quelques amis. L'éventail des propositions est aussi vaste que varié.



Chaque voyageur aura son espace de rencontre pendant les 2 jours du forum et bien évidemment proposera des conditions exceptionnelles !



Entretien, améliorer, équiper son véhicule



Kit miroir de renvoi : transforme votre caméra de recul en caméra double objectif. - **Matelas camping-car** : il ne fabrique que des matelas pour camping-cars. - **Mousse Monde** : découpes de mousse sur mesure. - **Clean Caravaning** : produits multi-usages pour tous types de supports. - **Lucampers** : des GPS « bretons » pour voyager dans toute l'Europe et ...au-delà ! - **Confort therme** : protections thermiques sur mesure du van au liner. - **Escale Plein air** : Entretien, réparation et...créateur du Magic pouce - **Narbonne accessoires** : Le réseau national de vente, de pose d'accessoires pour nos véhicules.

La Communication

La Presse spécialisée : Notre partenaire **Le Monde du Camping-Car** : Présentation du Forum, page publicitaire, présence pendant le rassemblement.



Liste des exposants mise à jour le 21 juin 2023.

Le camping-car vous tente ?

Venez nous rencontrer le samedi ou le dimanche !
Nous répondrons à vos questions.

Les Producteurs



Champagne Félix des Lys : toujours fidèle partenaire de la FFACCC. - **Dragon rouge** : production artisanale d'un couchonn d'exception plusieurs fois médaillé tant en France qu'à l'étranger. - **Conserverie Kerbriant** : conserverie artisanale à Douarnenez. - **Le Brasseur Bavarois** : des bières brassées selon la méthode bavaroise. - **Le Goût de la Mer** : huitres bretonnes de qualités.



FFACCC UNIQUE FÉDÉRATION
NE REGROUPANT QUE DES CAMPING-CARISTES.



SAINT-MÉEN-LE-GRAND



PROGRAMME
FORUM de la FFACCC à SAINT-MÉEN-LE-GRAND
11 et 12 novembre 2023

ARRIVÉES DES CAMPING-CARS

Vides et pleins faits

Adresse : Rue du Stade

GPS : 48.18745 -02.19778

Ou N 48°11'14.82 O 2°11'52.007

9 NOVEMBRE : 9 heures à 17 heures arrivée des camping-cars des participants au Conseil d'Administration et Assemblée Générale et Forum des voyages (ou non).

Remise des sacs d'accueil à partir de 9h30 salle Théodore Botrel.

10 NOVEMBRE : 9 heures à 17 heures arrivée des camping-cars des participants uniquement au Forum des voyages

Remise des sacs d'accueil à partir de 9h30 salle Théodore Botrel.

PROGRAMME DES 11 et 12 NOVEMBRE
FORUM DES VOYAGES

10 NOVEMBRE :

19h30 : Buffet dinatoire - Centre Théodore Botrel – *en option*

11 NOVEMBRE :

9 heures : inauguration officielle du Forum - salle du Cossec.

18 heures : clôture de la première journée du Forum.

19h30 : repas terroir breton - *en option*

12 NOVEMBRE :

10 heures : ouverture du forum.

14 heures : tirage de la tombola.

18 heures : clôture du forum.

19h30 : repas de gala - *en option.*

13 NOVEMBRE

Départ des camping-cars ; parkings libérés à 12 heures au plus tard ; sauf les CC participant à la prolongation qui seront regroupés.

Les menus proposés en option par



10 novembre

Buffet dinatoire

Assiette de cochonnailles

Porcelet rôti au feu de bois,
semoule, ratatouille et farce maison

Crêpier aux pommes

Boissons alcoolisées
Kir breton et classique Cidre
Vin rouge

11 novembre

Repas terroir - breton

APÉRITIF ASSIS

Kir Breton et biscuits

ENTRÉE FROIDE

Escabèche de maquereau breton, petits légumes
marinés

PLAT PRINCIPAL

Gigolette de Pintadeau au Cidre et Pommes

DESSERT

Aumônière de crêpe garnie d'une poêlée de pommes
flambées au Calva) – caramel beurre salé

Boissons sélectionnées par nos soins à volonté
pendant tout le dîner : les petites balades blanc et
rouge
Eau, Café



TRAITEUR

Pendant le repas, animation assurée par
La fanfare de Quedillac



15 musiciens

Ambiance musicale et dansante

Pendant le repas, animation assurée par
L'orchestre « Café de paris »



Ambiance musicale et dansante

12 novembre

Repas de Gala

APÉRITIF ASSIS

Crémant de Loire Tessier et Fils + 3 mises en bouche en
assiette centrale

ENTRÉE CHAUDE

Marmite de Cabillaud, compotée de tomate-fenouil et
coulis de St Jacques légèrement anisé

PLAT PRINCIPAL

Carré de Veau français rôti entier aux girolles

DESSERT

Mignardises gourmandes :

Choux pralin, entremet framboise, mini cannelé, rocher
coco et verrine riz au lait coco-passion

Boissons sélectionnées par nos soins à volonté pendant tout
le dîner : Sauvignon blanc, Bordeaux rouge 2018,
Eau, Café

BUVETTE - RESTAURATION



**GALETTES-SAUCISSES
BOISSONS
FAR BRETON MAISON**

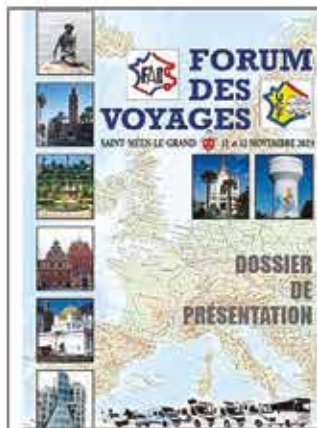
Le Food truck « Chez Fabio » sera installé sur le parking ; services les midis.

Galettes-saucisses

Crêpes

Far breton

Et autres spécialités bretonnes !



Sur le site de la FFACCC

www.ffaccc.info

Retrouvez

le dossier de présentation du forum,
mis à jour régulièrement.

Ou scannez ce QR Code



Prolongation du Forum FFACCC en Ille et Vilaine

Du 13 au 18 novembre 2023



Pour poursuivre votre venue en Bretagne pour le Forum de la FFACCC à St MÉEN- LE - GRAND, l'Association Ouest Camping-Car vous propose une prolongation sur l'Ille et Vilaine du 13 au 18 novembre 2023.

Au programme :

Lundi 13/11/2023: En matinée visite de l'Abbaye de St Meen le Grand
Puis stationnement et nuit sur parking à Chantepie près de Rennes
A 21h30 visite journal Ouest France pour le 1er 1/2 groupe

Mardi 14/11/2023: Visite de Rennes et du Parlement de Bretagne
Parking et nuit à Chantepie
Visite Journal Ouest France pour le 2ème 1/2 groupe

Mercredi 15/11/2023: Visite de St Malo intra-muros et de la Demeure du Corsaire
Parking et nuit parking de l'Aquarium de St Malo

Jeudi 16/11/2023: Visite de l'Aquarium de St Malo
Parking et nuit à Dol de Bretagne

Vendredi 17/11/2023: Visite de Dol de Bretagne, de la cathédrale et du Cathédraloscope
Soirée Galettes, crêpes et cidre à Dol de Bretagne, salle Nominoë
Parking et nuit à Dol de Bretagne

Samedi 18/11/2023: Matin déambulation au marché de Dol de Bretagne

Après-midi: Dislocation

Idées de poursuite individuellement : Le Mont St Michel, château de Fougères, ville de Vitré,....



AL-KO

QUALITY FOR LIFE



Rendez-vous
au **SALON DES
VÉHICULES DE LOISIRS**

DU 7 AU 15 OCTOBRE

**PARIS NORD
VILLEPINTE**

NOTRE STATION PREMIUM AL-KO UN SERVICE PREMIUM POUR VOTRE CAMPING-CAR

- | Des conseils de qualité et le savoir-faire d'un professionnel de la suspension
- | Montage de suspensions mécaniques ou totalement pneumatiques, de nombreux accessoires tels que vérins hydrauliques HY4, attelages, porte-motos, etc. directement chez le fabricant
- | Géométrie et pesée du véhicule
- | Entretien de votre véhicule : vérification des amortisseurs, contrôle de l'essieu arrière et du train roulant
- | Salle d'exposition avec de nombreux produits en démonstration
- | Stationnement possible à l'entreprise pendant l'intervention avec l'accès à une borne de service normalisée

Nous connaissons votre châssis au mieux : faites appel à nous !

AL-KO vous propose des solutions adaptées à vos besoins



Suspension avant ACS
confort routier amélioré



Suspensions pneumatiques AL-KO
confort et sécurité de 1^{re} classe



Vérins hydrauliques HY4
La stabilité où que vous soyez

ASTUCIEUX

La fonction
« pesée » sur
mobile



STATION PREMIUM AL-KO

365 rue des industries - Branges BP 99

71501 LOUHANS CEDEX

Tél. 03 85 76 35 30 | www.alko-tech.com | station.premium@alko-tech.com

LA COTE D'AZUR EN CAMPING-CAR

CAMPING



Bormes-les-Mimosas

26€ à partir de
/ 2pers

Frais réservation offerts
avec le code :

VD23

- **Accès direct** à une **plage de sable fin**
- WiFi, bars, restaurants, supermarché
- Emplacements **équipés**





CABARET DE PARIS

PARIS
CITY OF LOVE

Les Marilynnes
Spectacle



RESTAURANT CHEZ
JB

Déjeuner de Noël
7 DÉC. 2023
chez JB restaurant



Restaurant traiteur Chez JB
2 Place du pavé
85120 St Pierre du Chemin
VENDEE
Tél : 02 51 51 75 75

Le : 07 décembre 2023

Proposition de Journée de Noël avant Noël
Chez JB en Vendée
mail : contact@chezjb.com site : www.chezjb.com

Madame, Monsieur,
Proposition de journée. Dans la salle de 400 places.
Noël avant Noël Chez JB le 07 décembre 2023
53,00€ tout compris, transport à votre charge.
Un colis est offert à chaque client.

LES MARILYNES
Spectacle Cabaret Paris Plumes
Animation Musicale et dansante
Pour le plaisir des yeux et des oreilles.

Chez JB dès 11h00, Marché à l'ancienne à l'intérieure de la salle.
Dégustation, café, boisson, casse-croute autour de la barrique de vin rouge à volonté offert.
Four, cuisson de brioches, de focaces et cuisson de fressure à l'ancienne.
Dégustation de vins et de charcuteries locales, exposant de toutes sortes.
Possibilité d'achat.

13 HEURES À TABLE

APÉRITIF
Cocktail de bienvenue
Mise en bouche

« 1 » SPECTACLE
Filet de dorade royale au beurre blanc

« 2 » SPECTACLE
Véritable tournedos de chapon farci aux et légumes de saisons

« 3 » SPECTACLE
Duo de fromages
et
Délice de Noël

Café, pousse café

- Les Vins bouchés Sauvignon blanc et Bordeaux rouge sont à volonté -

A WORLD OF COMFORT

 Eberspächer



LE CONFORT ABSOLU EN TOUTE INDÉPENDANCE



SYSTEME DE
RAFRAÎCHISSEUR
STATIONNAIRE



CHAUFFAGE
A AIR



UNITE DE
CONTROLE



CHAUFFAGE
A EAU



Le Salon des Véhicules De Loisirs

Eberspächer propose des chauffages autonomes et des systèmes de rafraîchisseur pour les camping-cars et les vans. Nos chauffages sont synonymes d'indépendance totale et de confort absolu.

Retrouvez-nous au Salon VDL 2023
Du 07 au 15 Octobre 2023 !
Parc des Expositions - Paris - Nord Villepinte
Nous serons présents dans le Hall 5B Allée B Stand B22/3

<https://www.eberspaecher-climate.com/fr/fr>

Tél : 01 30 68 54 54

 **IDYLCAR**
VÉHICULES DE LOISIRS

CAMPING-CAR - VAN - FOURGON - CARAVANE

L'art de voyager...

UN RÉSEAU
PROCHE DE VOUS



FLASHEZ POUR EN SAVOIR PLUS
SUR NOS CONCESSIONS



www.idylcar.fr

Idylcar France est un réseau de concessionnaires agréés par le fabricant. Les prix sont indiqués hors taxes. Les prix sont susceptibles de varier sans préavis.

Routéo.fr

LE SITE DES MEILLEURES MARQUES GPS Camping-car



SNOOPER

-10%
sur tout le site

CODE PROMO
VADROUILLE20



aguri
GPS WIFI

GPS CAMPING-CAR • CAMÉRA DE RECU • WI-FI & 4G MOBILE • RAFRAICHISSEUR D'AIR • DASHCAM • CAMÉRA WI-FI • TV PORTABLE

Rendez-vous sur www.routéo.fr, ajoutez les produits dans votre panier et entrez le code promo VADROUILLE20 pour bénéficier d'une réduction immédiate de 10% sur l'ensemble de vos achats.

Routéo.fr
★★★★★ 4,54/5

**VOTRE
RESERVE
D'ENERGIE !**

**GAMME DE BATTERIES
SPECIFIQUES
POUR VOS LOISIRS**

Nos batteries sont spécialement étudiées pour vous apporter de l'énergie là où vous en avez besoin ! Vous disposez d'une batterie de qualité origine, en technologie acide liquide ou 100% étanche (AGM et Gel)

bannerbatterien.com

LEADING COMPANIES OF AUSTRIA

REVEILLON AOCC DE LA ST SYLVESTRE 2023-2024

A ROUGÉ 44660

SORTIE OUVERTE A TOUS LES ADHERENTS DE LA FFACCC



ROUGÉ est une commune de 2250 habitants située à la frontière de l'Ille et Vilaine et de la Loire Atlantique à 10 km de Châteaubriant.

Nous vous proposons de nous retrouver à l'espace l'HERMINETTE 14 rue St Joseph

Du Samedi 30 Décembre 2023 au lundi 1^{er} Janvier 2024

Programme du week-end

Samedi 30 décembre 2023

A partir de 14H30, accueil des participants.

18H00 pot de bienvenue offert par l'AOCC

20H30 soirée conviviale à *définir*

Dimanche 31 décembre 2023

Matinée libre possibilité de rando vélo et pédestre sur la voie verte (si la météo le permet).

12H00 pot de l'amitié offert par l'AOCC

14H00 rando pédestre et jeux divers

19H30 repas dansant conçu et servi par « UN CHEF et DES COUVERTS » de Vitré et animé par l'orchestre « JOEL CHOUTEAU »

Lundi 1^{er} janvier 2024

8H30 réveil aux croissants, matinée libre

12H00 apéritif offert par l'AOCC, et résultat du fil rouge

Repas buffet chaud : coq au vin, fromage, salade, dessert

Fin d'après-midi, chacun reprend sa route, bon retour à tous.



**VOYAGER, ROULER, NAVIGUER.
LUDOSPACE, CREATEUR DE LIBERTÉ.**



+ 12'000 ACCESSOIRES

MOBILIER DE PLEIN AIR, MATELAS SUR MESURE, VOIETS ISOLANTS, CLIMATISATION, CHAUFFAGE, GAZ, AUVENTS, L
SYSTEME DE PORTAGE, ANTIVOLS ET SÉCURITÉ, STORES FIXES ET VERANDAS STORE, TECHNIQUE CARAVANES, TECH
PROTECTION CARROSSERIE ET PAREBUFFLES, PILES LITHIUM, CONVERTISSEUR AC/DC ÉLECTRICITÉ, RÉCHAUDS, TEN

MAGASIN & ATELIER
CHARMES, VOSGES

SITE INTERNET





ÉQUIPEMENTS POUR CAMPING-CAR, VAN & FOURGON AMÉNAGÉS

-  **SUSPENSIONS PNEUMATIQUES**
-  **SUPPORT ROUE DE SECOURS**
-  **PORTE-VÉLOS ⚡ / MOTO**
-  **CHARGEMENT MOTO**
-  **REMORQUES**
-  **ATTELAGES**
-  **VÉRINS**



Porte-vélos 2 à 5 vélos



Porte-moto jusqu'à 150 Kg

Partenaire



CONSEILS + INSTALLATIONS DANS NOTRE RÉSEAU DE GARAGISTES



XB Alsace
6 rue du Maire Gruber
67920 SUNDHOUSE



09 72 57 31 58
contact@xbalsace.com
www.xbalsace.com

Location de camping-cars, vans et fourgons entre particuliers



LA PLATEFORME
ENTRE PARTICULIERS
LA MOINS CHÈRE*
POUR LES PROPRIÉTAIRES



La caution sécurisée
par carte bancaire =
PAS DE CHÈQUE IMPAYÉ



L'assistance au
fonctionnement 24/24h =
PAS D'APPEL AU MILLIEU
DE LA NUIT



Un service client
super réactif et toujours
disponible = **JAMAIS SEUL !**

RENDEZ-VOUS SUR

WWW.HAPEE.FR

RETROUVEZ NOUS CHEZ  **LIBERTIUM**

(*): Taux de commission prélevé sur le revenu de location du propriétaire entre 5 et 10% maximum.



REVEILLON SAINT-SYLVESTRE

Ouvert à tous les clubs de la FFACCC

Dimanche 31 Décembre 2023



Menu revue Cabaret

Kir au champagne et sa coupelle de cinq amusettes.

Foie gras de canard juste sel et poivre,
chutney de pommes et brioche tiède
et son verre de vin blanc moelleux.

Filet de bar soufflé et sa fondue de légumes au
beurre d'agrumes, craquant de fruits secs.

Sorbet pomme avec ou sans alcool.

Filet de veau rôti, sauce au thym et romarin,
légumes du moment et purée de
pommes de terre truffée.

Pont l'Evêque, chèvre chaud au poivre sur toast,
Comté, salade aux fruits secs
et petit pain aux noix tiède.

Trilogie de la Saint Sylvestre :
Rocher aux fruits de la passion, larme de chocolat
noisettes et sorbet cassis sur meringue.

Café

½ bouteille de champagne par personne incluse
Bordeaux rouge et eau minérale
à discrétion pendant le repas.

Soupe à l'oignon servie dans la nuit

MELROSE CABARET – Au cœur du PERCHE...

Rue du Moulin Pley

Etang de la Ballastière

61110 CONDE SUR HUISNE

ATTENTION : le menu du lundi 1^{er} janvier ne sera possible qu'avec un minimum de 40 personnes



CONTRAT de VENTE



REVEILLON ST SYLVESTRE AU MELROSE CABARET

Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC

Le dimanche 31 décembre 2023 et le 1^{er} janvier 2024

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes..... Dont Adulte(s) et Enfant(s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Portable... | | | | | En cas d'urgence... | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C..... Hauteur..... Poids..... Double essieux Oui Remorque Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Soirée Cabaret le 31 décembre 2023	163 €		
Repas du 1 ^{er} janvier 2024 (mini 40 pers.)	45 €		
Frais de dossier			6 €
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 15 octobre 2023
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
ACCREPA (chèque ou virement Helloasso)
Nb de CC mini : 10 maxi : 40
Inscription et renseignement :

André COSTE
17 avenue de Lattre de Tassigny
56000 VANNES

Portable : 06.66.88.13.66
E-mail : costeandre56@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

La Fédération n'a pas encore finalisé les accords avec la nouvelle compagnie d'assurance, Nous vous conseillons de souscrire une assurance auprès de votre compagnie.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme Agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, à la fin de la revue, dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Pontivy.
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

.....

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

**GPS de navigation
Spécial camping-car**

Nouveau!
**GPS
CC735**
MISE A JOUR
GRATUITE

48 Pays

GPS SPECIAL
CAMPING-CAR

LUCAMPERS
Prenez la route et
Lucampers vous guidera

GPS 7 Pouces

A partir de 150€

LUCAMPERS
www.lucampers.com

Visitez notre boutique en ligne
WWW.LUCAMPERS.COM
2 impasse coquelin 35600 Bains sur Oust
Tél: 02.44.84.50.05

ADL
ÉCORATION
CRÉATEUR D'AMBIANCES

BRETAGNE
M² Dinan

**RELOOKING EN
8H CHRONO**
Camping-cars • Caravanes • Vans

depuis
2001

15 bd de Préval
ZI de QUEVERT
22100 DINAN

02 96 398 399
contact@adldecoration.com
www.adldecoration.com

M&D
www.mdtours.fr
NÉCESSAIRE HAUTS-DE-FRANCE

**LES VACANCES SE
PROLONGENT**
#PENSEZÀCOVOITURER

VENTE - LOCATION - ACCESSOIRES - ATELIER - FINANCEMENT

LOCATION À PARTIR DE 390€*

Distributeur "exclusif" ERWIN HYMER GROUP sur les Hauts-de-France

EHYMER **SHYMER** **ERIBA** **LAIKA** **LMC** **bürstner** **carado** **ADRIA**
NOUVEAU

MLD BÉTHUNE Boulevard Victor Hugo, 62549 Culinchy 03.21.44.85.52	MLD VALENCIENNES 165 Avenue de Desail 59300 Valenciennes 03.27.49.74.63	MLD CALAIS 1265 Avenue Roger Salengro, 62500 Calais 03.21.96.77.80	MLD LA CAPELLE 24 Route Nationale 2 02260 La Flamangrie 03.23.97.11.61	MLD ANIENS 3 rue Laurent Lavollier 80330 Leaguesau 06.79.89.73.70
--	---	--	--	---

*Pour une location d'un van d'une durée d'un week-end pendant la basse saison

Commandez en ligne !

Sur rendez-vous
venez visitez
notre showroom

Matelas
camping-car.com

Réduction pour adhérents
avec le code FFACCC

**CHOISISSEZ
VOTRE MATELAS POUR
des NUITS de RÊVE**

COMMANDEZ AUSSI
Sur-matelas, Drap housse,
protège matelas, isolateurs...

LIVRAISON à DOMICILE

**N°1 DU CONFORT
EN CAMPING-CAR**

www.matelas-camping-car.com
02 40 24 69 93 - 07 89 61 51 21



Association Saint Valentin
5 rue Comtes d'Asnières
85120 Saint Pierre du Chemin
02 51 51 71 15
06 18 82 88 64
contact.saintvalentin85@gmail.com
https://saintvalentin85.jimdoofree.com

Semaine Saint Valentin 2024

LE VENDREDI 16 FEVRIER 2024

Mesdames, Messieurs les Présidents,

L'Association St Valentin revient vers vous pour vous proposer les

Journée St Valentin 2024.

Faites profiter vos adhérents de ces journées « Cabaret » pour un prix attractif et venez faire la fête avec nous.

Pour un meilleur confort, le nombre de places sera limité.

Journée Saint Valentin le 16 Février 2024 de 9 h 15 à 18 h



Musical History Show (par la troupe de Cabaret Oasis)
* Festoyer à la cour royale de Louis XIV
* Danser avec nos ancêtres les Gaulois
* Vivre la révolution française, le Débarquement de 1944, le Moyen Age
* La folie des années 80's et toutes ses stars vedettes



Léopold Lhomme
Trumpettiste — Chanteur international
Gilles Dreu nous présentera son nouvel album « Le comptoir des amis »



Christelle et Gino,
Une des rares femmes ventriloques



Chantal, de l'Association
« Les Baladins de l'Amour »
chanteuses françaises

Le Joyeux Quadrille
accompagnera le cortège des Mariés de l'année et vous fera danser « La Danse de la Brioche ».



Le repas de nocé vous sera servi avec la cuvée Saint Valentin au restaurant « Chez J.B. » sans oublier l'Apéritif des Amoureux

Tarif Groupe
48 euros
Tout Compris

Les réservations sont ouvertes
Comme toujours,
la fête sera joyeuse et animée.

Cordialement
Le Bureau



Saint Pierre du Chemin Journées Saint Valentin 2024



De 9h30 à 18h non stop

Au Restaurant
« Chez J.B. »
dans une salle climatisée
avec écrans géants.



— Vendredi 16 Février

9h30 - Visite des Reliques Saint Valentin
Dégustation de la brioche Vendéenne et du préfeu
Service de : café, chocolat, vin chaud etc..... à la salle « Les Halles »

Gilles Dreu
présentera 30 mn de spectacle inédit,
Mariage humoristique 2024

11h30 -
Cortège jusqu'au restaurant « Chez J.B. »
Avec le groupe folklorique local « le Joyeux Quadrille »

12h30 - Repas des mariés et après-midi
Avec le nouveau « Musical History Show »
« Et si la machine à remonter le temps existait vraiment »

Léopold Lhomme trompettiste chanteur
Christelle et Gino,
Ventriloque

Chantal voix d'or des pétrovinciniens
Danse de la brioche avec
« le Joyeux Quadrille »

L'orchestre « OASIS »
vous fera danser.

De la danse, des chansons, de la musique, de l'humour, toute la journée.

Tarif 48€ Apéritif, vins et café compris.

Réservation obligatoire

Menu

Apéritif St valentin
Croustade de la Mer
Tournedos chapon et sa sauce
Pommes de terre persillées
Croc' trois chocolats
Framboisier
Café—Brioche



* Festoyer à la cour royale de Louis XIV
* Danser avec nos ancêtres les Gaulois
* Vivre la révolution française, le Débarquement de 1944, le Moyen Age
* La folie des années 80 et toutes ses stars vedettes !





Suspension Air
VBAir



Vérin de nivellement
E&P Hydraulics



Chauffage autonome
Webasto et Eberspacher



Climatisation
de toit et intégrée



SPÉCIALISTE DU
VÉHICULE DE LOISIRS

Equipements : caméra de recul,
pile lithium, panneau solaire, chauffage autonome...



WWW.SERVITED.FR



OUVERTURE
du site internet



A.M.I. RÉSEAU SAS
34 Rue de Picpus 75012 PARIS
☎ 01 42 77 85 26 ☎ 06 72 50 94 19
www.ami-reseau.fr
✉ info@ami-reseau.fr



Système A-LOCK mise à niveau

Suspension pneumatique auxiliaire arrière

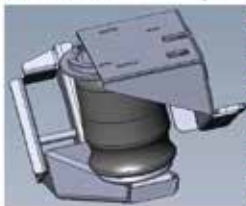


Aussi pour châssis
AL-KO



Options de gonflage :

- ☐ Valves avec support
- ☐ Manomètres avec ou sans panneau
- ☐ Manomètres panneau Standard ou Spécial Tableau de bord
- ☐ Kits compresseur Haute Résistance



Ou bien ☐ Kit compresseur avec Réserve d'air

Systèmes hydrauliques pour nivellement Automatique 4 vérins Verticaux Standard ou Télescopiques Télécommande sans fil



Ressorts Renforcés pour l'Avant



Ressorts Renforcés pour l'Arrière : Ressorts auxiliaires ou ressorts de remplacement + Amortisseurs KONI FSD



Si frein à main Électrique



Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC et FICM

Les Saintes Maries de la Mer - Camping Paradis - La Brise de Camargue

Du jeudi 29 février au jeudi 28 mars 2024



Adresse : Rue Marcel Carrière,
13460 - Saintes-Maries-de-la-Mer

Coordonnées GPS : Degrés sexagésimaux : N 43 ° 27' 20.78"
E 4 ° 26' 9.87"

Degrés décimaux : N 43.455782°
E 4.436070

Arrivée à partir de 14h00.

Organisateurs : équipages Quirin Marcel

Inscriptions à adresser à :
M. et Mme QUIRIN Marcel
6 place Jules Ferry
84600 - VALRÉAS

Tél : 06 51 00 50 25 - E mail : ccest.a.quirin1@orange.fr

Participation :

CCC Est : Réservation d'une semaine, par équipage : 12,00 €
Participation semaine supplémentaire : 10,00 €

Camping : Forfait une semaine au camping, par équipage : 160,00 € (avec électricité)
Personnes supplémentaires, voiture, remorque : voir le référent CCC EST sur site.
Taxe de séjour : 0,86 € par jour et par personne.

Chèque : à libeller à l'ordre du CCC EST.

Virement : voir RIB sur le contrat de vente.

Visites organisées, en option, à régler sur place.

- Découverte d'une manade
- Visite guidée des Saintes Maries de la Mer
- Balade à cheval dans les marais
- Visite du Parc Ornithologique
- Soirée gitane au restaurant "Le Radeau"



Visites libres

- Balades à vélo
- Spectacles camarguais aux Arènes
- Musée de la Camargue
- Visite d'Arles
- Visite d'Aigues-Mortes, etc...





CONTRAT DE VENTE

Ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC et FICM

SAINTES MARIES DE LA MER - Camping La Brise de Camargue
du 29 février au 28 mars 2024



Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : **OUI - NON**

Monsieur - Nom / Prénom :
Madame - Nom / Prénom :
Adresse :
Code postal : - Ville :
N° adht FFACCC : - Club :
Téléphone fixe : - Portable :
Adresse E-mail : @
Immatriculation CC : - Longueur : m.
Voiture ou remorque : OUI - NON

Contrat à retourner
IMPÉRATIVEMENT
avant le 22 janvier 2024
accompagné du chèque à l'ordre du CCC Est à :
M. et Mme QUIRIN Marcel
6 place Jules Ferry
84600 - VALRÉAS

Mob : 06 51 00 50 25
E-mail : ccest.a.quirin1@orange.fr
Nbre CC mini par semaine : 10
Nbre CC maxi par semaine : 30

Participation :

- Participation d'une semaine par équipage : 12,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Forfait une semaine au camping : 160,00 €
- Taxe de séjour : 0,86 € par jour, par personne : Nbre de pers. : = €
- **Total :** € chèque à libeller au nom du CCC Est

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 29 février au 07 mars 2024			
Du 07 au 14 mars 2024			
Du 14 au 21 mars 2024			
Du 21 au 28 mars 2024			

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, les sorties et activités proposées par le camping, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement, » etc

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation		
10278	06110	00020597001	17	EUR	CCM AUBERGENVILLE		
Identifiant international de compte bancaire							
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)			
FR76	1027	8061	1000	0205	9700	117	CMCIFR2A

Titulaire du compte (Account Owner)
CAMPING CAR CLUB EST
CHEZ MR GRUNEWALD
11 A RUE DU CANONNIER CORRE
67310 WASSELONNE

La FFACCC ne propose plus d'assurance pour l'instant.
Des négociations sont en cours avec un nouvel assureur

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais.
Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10%, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.
Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON - OUI
Lesquelles :
Madame : NON - OUI
Lesquelles :
Autres personnes : NON - OUI
Lesquelles :

A
Le :
Signature du participant

A
Le :
Signature du Club

ANTARION

Batteries Lithium Premium POWER +

100 Ah
AMPÈRES HEURE

150 Ah
AMPÈRES HEURE

200 Ah
AMPÈRES HEURE

280 Ah
AMPÈRES HEURE

2 ANS
GARANTIE

3500
CYCLES

2000 W
PUISSANCE MAX.

BLUETOOTH

Convertisseur jusqu'à 2000W

Charge jusqu'à 100A

WWW.ANTARES-DIFFUSION.COM



REGARDEZ LA TÉLÉVISION SANS PARABOLE !

LA WIFI À BORD DE VOTRE VÉHICULE
COMME JAMAIS... MÊME EN ROULANT...

- La télévision sans parabole
- Double cartes SIM
- Tracker intégré (V3+) avec GPS de dernière génération
- Alarme et notification sur votre téléphone portable si votre véhicule est en mouvement
- Domotique : commande de deux relais dans votre véhicule depuis l'Application sur votre téléphone portable (coupe circuit, chauffage, éclairage...)
- Vidéo surveillance : regardez, écoutez ce qui se passe dans votre véhicule, détection de forme humaine...



WIKI CC V3 & V3+



WIFI
dans votre
véhicule



Télévision
sans
parabole



Vidéo
surveillance
avec alarme
intrusion



Tracker
GPS
avec
historique



Contrôle
du véhicule
via votre
téléphone

KERONDE
Restez connectés !

KERONDE
56330 Pluvigner
contact@keronde.bzh
www.keronde.bzh

06 43 37 92 29



EXTRAIT PV du CA de la FFACCC du 6.4.2023 à Balines

7 Clubs étaient présents ainsi que 6 membres du Comité Exécutif

Effectif : A fin mars 2023, on comptait 2833 adhérents contre 2810 fin mars 2022

Nouveaux Clubs :

- Club 3 C des Vadrouilleurs
- Club CC Voyageurs Solidaires

Commission Trésorerie :

- Rappel : date limite de règlement des cotisations à la FFACCC, par virement, le 3 du mois suivant. Indiquer le n° du Club pour éviter erreur d'affectation
- Pour le prochain exercice annuel, débutant le 1^{er} août, il sera fait appel à un expert-comptable. Présentation des systèmes Assoconnect et Helloasso.
- Pour permettre les encaissements des cotisations au Salon VDL 2023, la FFACCC va se procurer le système SUMUP. Le coût des frais bancaires y afférant (1.75 %) sera supporté par le Club concerné par la transaction

Commission Communication :

- Rappel : Dans le magazine Le Monde du Camping-Car, 5 pages dans l'année sont réservées aux Clubs, priorité étant donnée aux nouveaux. Si l'article arrive en retard, la page est perdue.
- Le contrat avec Narbonne Accessoire permet l'envoi de certaines newsletters avec un bandeau FFACCC. De nouvelles adhésions peuvent ainsi être obtenues. Le prochain bandeau de juin mentionnera notre Forum des Voyages.
- Il est demandé aux Présidents de Clubs de participer dans la mesure de leurs moyens aux Salons de Province pour faire connaître la FFACCC aux camping-caristes non fédérés. Selon les besoins, une participation de la FFACCC (frais d'inscription, flyers, ...) pourra avoir lieu.
- Dans une prochaine Newsletter des tutos permettront de faciliter l'installation du nouveau logiciel géolocalisant des partenaires.
- Un nouveau dossier de presse plus ludique a été créé. Chaque Président en sera destinataire en pdf et il sera disponible sur le site internet.
- Le Forum des Voyages 2023 aura lieu à St Méen le Grand. Un dossier destiné aux partenaires, à la presse, aux Offices de tourisme, etc. est disponible également sur internet. Il inclut le mot du Maire avec présentation de la ville et détaille les participants : voyageurs, équipementiers, commerçants....
- Pour le magazine Vadrouille, les délais d'envoi des informations doivent être respectés et il est vivement conseillé de les transmettre en Word. Il en est de même pour l'inscription ou réinscription en début d'année des adhérents. Si la date limite du 31 janvier n'est pas respectée, ils ne pourront pas recevoir le magazine. Le problème de nos membres résidant à l'étranger se pose, ils n'en sont pas destinataires directement.

- 1/3



UNIQUE FÉDÉRATION NE REGROUPANT QUE DES VÉHICULES DE LOISIRS

Commission Partenaires :

- 2023 sera le dernier guide papier des partenaires. Dès 2024, seuls l'application et le site fonctionneront avec l'avantage d'une mise à jour quasi quotidienne, plutôt qu'une fois en fin d'année.
- A ce jour, on compte environ 700 partenaires
- Les adhérents sont invités à prospecter lors de leurs voyages ou sorties pour apporter de nouveaux partenaires.

Commission Informatique :

- Remerciements au Club Bavaria Pilote qui a accepté d'apporter son concours à la gestion du site Facebook.
- Sur le site, toutes les sorties Clubs ouvertes à tous figurent
- Rappel : Un onglet est spécialement réservé aux Présidents de Clubs sur le site. Ils y trouvent tous les documents de gestion
- Microsoft 365 : sa remise en route permettra l'échange des fichiers et leur conservation, notamment en cas de changement de responsables au sein de la FFACCC
- Newsletter : l'adresse contact@ffacc.info doit figurer sur tous les documents

Commission Forum et Salon :

- Forum 2023 à St Méen le Grand : Son organisation a été confiée à l'UCCF. Elle est presque finalisée.
- Les adhérents sont sollicités pour présenter leurs sorties ou voyages le 2nd jour du Forum, le 1^{er} étant réservé aux voyagistes professionnels
- Une feuille de route a été mise au point pour faciliter la tâche des Clubs organisateurs. Elle figure sur le site dans l'onglet réservé aux Présidents et sera régulièrement actualisée.

Dates des prochaines manifestations FFACCC :

- 2023 : CA – AG et Forum à St Méen le Grand du 9 au 11 novembre
- 2024 : CA de Printemps 3 et 4 avril – Club de Digne les Bains
- 2024 : CA – AG et Forum prévus à Laissac Severac sont modifiés. Peut-être organisation par le C Ex à Châteauroux.
- 2025 : CA de Printemps 8 et 9 avril – Club Bavaria Pilote
- 2025 : CA – AG et Forum lieu et Club à définir

Salon :

- Dates à retenir : du 7 au 15 octobre 2023 à Villepinte
- J. Claude demande à tous les Clubs de signaler les changements, notamment de tarif pour la cotisation 2024, sur la base en ligne. A défaut, les tarifs 2023 seront reconduits au Salon.



Camping-Car



UNIQUE FÉDÉRATION NE REGROUPEANT QUE DES VÉHICULES DE LOISIRS

- Pour les nouveaux adhérents, s'ils adhèrent au salon ou à partir de juillet 2023 pour 2024, une ristourne de 50 % de la part FFACCC leur est accordée sur un renouvellement en 2025.

Commission juridique :

Le CLC

- Il est seul habilité à ester en justice contre les arrêtés municipaux irréguliers ou les barres de hauteur, la FFACCC ne le peut pas.
- Une trentaine de procédures est intentée par an avec un taux de réussite de 70 % environ, il faudrait pouvoir en traiter 10 fois plus.
- Camping-Car Park : cette sté à la politique commerciale agressive incite les municipalités à leur confier l'installation et la gestion de leur aire sans se préoccuper de l'obligation pour certaines de s'endetter sur nombre d'années en leur faisant miroiter des retombées financières importantes.
- Une demande de contrôle par les préfetures des arrêtés municipaux a été tentée

Les Assurances

- Ne pas confondre Protection Juridique et Assistance
- Assurance annulation de voyage : statu quo actuellement, ce qui nous est proposé sans les particularités afférentes au camping-car aurait un coût de 10 % environ du voyage
- La Protection Juridique ACA : ils envisagent une augmentation de la prime 2024. A voir lorsque nous en saurons plus.

Commission Voyages :

- Les sorties ou grands voyages ouverts à tous les adhérents de la FFACCC doivent être présentés au Salon.
- Nouveau contrat de vente en préparation. S'il contient 2 pages, il faudra un paraphe sur la 1^{ère} et la signature sur la 2^{ème} page
- Sur Helloasso, le paiement ne vaut pas validation. L'établissement d'un contrat de vente demeure et il ne sera valable qu'à la signature des 2 parties
- J. Claude demande que les Clubs lui indiquent au plus tôt le nombre d'invitation salon à tarif réduit qu'ils souhaitent
- M. Madeleine demande l'élaboration d'un contrat type « prestataires » pour aider les organisateurs dans leurs démarches

Questions diverses :

- Badges autoroute A 79 pour les PL ?
- Lors de l'organisation de voyages à l'étranger, mettre en garde les participants sur les obligations locales en matière de péage : vignettes, badges ... différences entre les < 3 T 500 et les PL.

La Secrétaire de séance

Laura Lablanche

Le Président

Patrick Lablanche

3/3

GRAND TOUR DU MAROC

DU 28 DECEMBRE 2022 AU 20 JANVIER 2023

TARIFA le 28 décembre 2022

Nous sommes attendus au camping Rio Jara de Tarifa en début d'après-midi.

Accueil très chaleureux par l'équipe du club de Fayence : par son Président Patrick et son épouse Laura et par les organisateurs du voyage Christian et Annick.

Un gilet (fort apprécié tout au long du voyage) et une casquette nous sont offerts à notre arrivée.

Petit briefing à 16 h avec présentation des différents participants.

Apéritif de bienvenue à 18 h suivi d'un repas (non prévu et offert) au restaurant du camping ; très apprécié après un long voyage.



RABAT



QUALIDIA



ESSAOUIRA



MARRAKECH



OUARZAZATE



MERZOUGA



ERFOUD



IFRANE



FES



VOLUBILIS



CHEFCHAOUEN



DINER D'ADIEU

Etienne lit un petit message afin de remercier, au nom de toutes et tous, Christian et Annick pour la bonne organisation de ce voyage et le professionnalisme avec lequel il a été concocté.

Un grand merci également au club de Fayence pour nous avoir permis d'effectuer ce beau voyage avec des extras (à l'initiative de son Président) ceux-ci n'étaient pas toujours prévus au programme.

Mesdames nous n'allons plus avoir envie de faire à manger !!!

Colette M.



NOTA : Ceci est un aperçu du voyage, vous pouvez retrouver le compte-rendu en totalité sur le site internet de la FFACCC sous l'onglet « clubs – sorties » à la page intitulée « CR des sorties ouvertes aux clubs ».

Escapades de rêves en camping-car, on s'occupe de tout !

Une assistance unique pour les particuliers et les professionnels.



L'assurance d'être écouté, informé, rassuré et aidé par un technicien 24h/24 et 7j/7 en France, en Europe et dans le monde entier. Une assistance sur le porteur, la cellule et tous les équipements de votre camping-car. Quel que soit le type, l'année et le poids de votre camping-car.

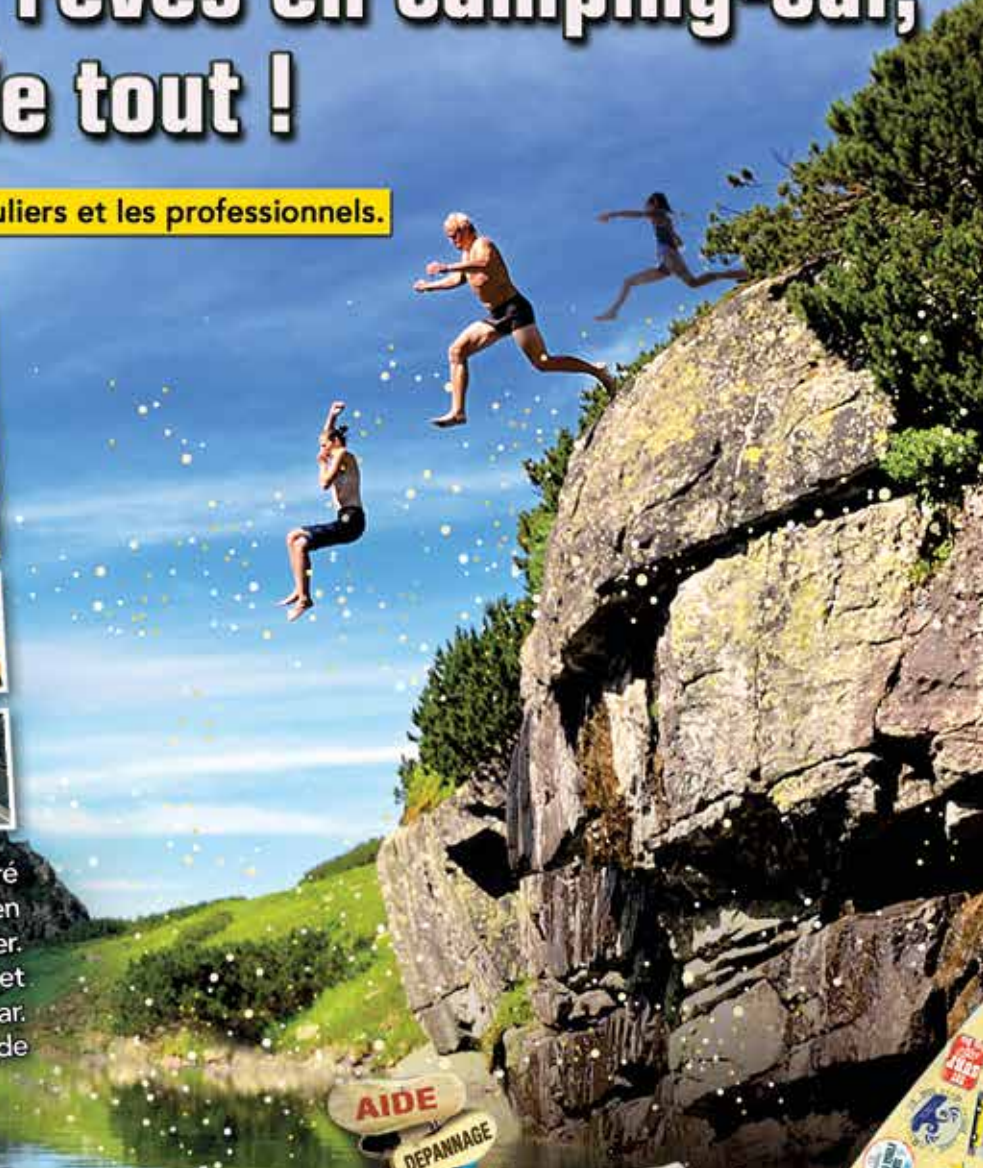
Nos partenaires :



Renseignez-vous
www.starmobilservices.com

(Souscription en quelques clics sur le site)
info@starmobilservices.com

France : +33 (0)3 29 39 62 80 Benelux : +32 (0)2 385 43 68



**Compte-rendu de notre 1^{ère} expérience avec le
Camping-Car Club Est
Du 9 au 16 mars 2023**

Sortie Saintes Maries de la Mer, organisée par Andrée et Marcel Quirin au camping "La brise de Camargue"

Nous avons eu un très bon accueil à notre arrivée au camping ; un emplacement spacieux nous a été réservé. Andrée nous a remis un sac contenant de la documentation de toutes les activités à faire dans les environs ainsi qu'une bouteille de rosé en guise de bienvenue.

Tour au marché et visite de l'église des Saintes.

A midi, découverte à vélo à travers les Saintes Maries.

Journée consacrée à la visite d'Arles où un bus communal nous emmène au centre-ville.

2 € aller / retour par personne.

Découverte des arènes, du théâtre antique, du cloître St Trophime et de l'église, ainsi que du forum souterrain. Nous avons terminé la journée par la Tour Luma.

Soirée flamenco avec un bon repas et une formidable ambiance.

Apéritif offert par le club à 11 heures avec l'ensemble des camping-caristes dans la bonne humeur. L'après-midi, nous sommes partis à vélo en petit groupe jusqu'au phare de la Gacholle, (24 km) sous un beau soleil.

Visite très intéressante et complète (avec plusieurs vidéos) du musée de la Camargue. (Possibilité de s'y rendre en bus.)

Découverte des cabanes de gardians aux Saintes Maries.

Promenade dans le vaste parc ornithologique (à 4 km) où nous avons pu admirer les flamants roses en très grand nombre, ainsi que d'autres espèces d'oiseaux. Parc très bien conçu avec beaucoup d'explications.

Andrée et Marcel nous ont proposé un repas en commun dans une bonne ambiance et sous un très beau soleil.

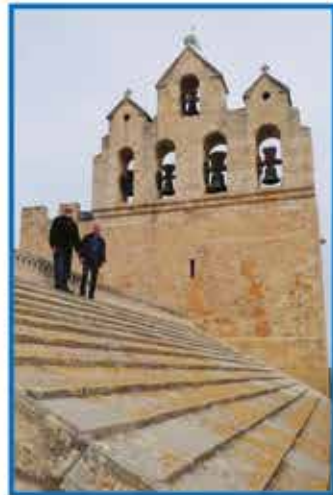
A midi, balade à vélo jusqu'à l'étang de Vaccarès où nous avons encore pu admirer les flamants. Rencontre avec plusieurs ragondins sur le chemin.

Et c'est déjà le départ. La semaine a été bien remplie et nous garderons de beaux souvenirs de cette belle région qu'est la Camargue.

Un grand merci à Andrée et Marcel pour leur sympathie, leur disponibilité, leur dévouement, et leur bonne humeur.

Christine et Joseph COLAIANNI

Les Saintes Maries de la Mer - Pêle mèle



Les Saintes Maries de la Mer - Pêle mèle



Les Saintes Maries de la Mer - Fête mêlée



COMPTE-RENDU WEEK-END PECHE A LA TRUITE ET DETENTE DU 21 AU 24 AVRIL 2023

Nous nous sommes retrouvés du 21 au 24 avril 2023 à l'Anglais La Boissière des Landes 85430, pour un week-end de détente et de plaisir avec la pêche à la truite.

Le **vendredi soir**, installation des camping-cars sur une propriété privée, suivie d'un apéritif d'accueil où chacun se présente. Parmi les participants, nous avons le plaisir d'accueillir quatre équipages de clubs adhérant comme nous à la FFACCC . Tout le monde écoute avec intérêt les détails fournis sur l'organisation du week-end et retourne dîner dans son camping-car.

A 7h30, **Samedi**, les pêcheurs s'installent autour de l'étang.

8 h coup de claron et c'est parti !!!

10h pause casse-croûtes très appréciés, préparés par des petites mains jusqu'à 10h30.

La pêche reprend jusqu'à 12h45. Entre temps, Claude est passé, autour de l'étang, brouette chargée de boissons réconfortantes chaudes et froides selon le désir de chacun.

Fin du concours, pesée du poisson pour les ex aequo et remise des lots dans la bonne humeur. Tout le monde, même les non-pêcheurs, repartent avec des truites. Apéritif joyeux et animé d'histoires... de pêche...

Tout au long du week-end, chacun peut pêcher, jouer aux boules, cartes etc...

16h dégustation crêpes qui sautent allègrement au rire des gourmands qui attendent leur tour. La journée se termine en commun autour d'un buffet froid précédé de l'apéritif comme il se doit.

Dimanche matin la pluie s'est invitée, mais le petit-déjeuner nous réchauffe et toute la matinée le petit cochon tourne sur la broche avec les mogettes.

Le midi apéritif suivi du déjeuner, on se régale !!!

L'après-midi, repos, et le soir on termine les restes tous ensemble.

Week end reposant dans un lieu idyllique avec canards, oies, moutons à observer... sans oublier l'appel des grenouilles. Chacun repart le lundi matin super content de ce week-end de convivialité et dans la simplicité. La recette du bonheur

Tout au long de ce séjour, nous avons pu remarquer une entr'aide importante voire anodine. Cela prouve que la bonne ambiance reste un des piliers de notre cohésion.

Merci à tous et à bientôt...







COMPTE-RENDU DU CIRCUIT « BALADE CHARENTAISE » DU 5 AU 10 JUIN 2023

Le circuit « **balade charentaise** » a débuté le 5 juin.

Jour 1 : Rendez-vous à la **Tremblade** pour le groupe de camping-caristes

Autour d'un apéritif d'accueil, les organisateurs nous expliquent le déroulement de notre semaine.

Jour 2 : Après une bonne nuit, départ pour la dégustation d'huitres chez **Coutant** / la Tremblade et présentation de leur site. Nous avons été très bien reçus et les explications données et échanges très enrichissant.

Nous nous sommes déplacés sur **Mornac**. Toute cette beauté dans ce petit coin de France, à voir absolument... Aire de camping-car, calme et bien aménagée. La chaleur était très présente, même un peu trop !!!

Jour 3 : Nous sommes allés à la distillerie de **St Romain de Benêt** : notre guide est un personnage avec des connaissances incroyables... Et bien sûr, dégustation de Pineau. Nous avons dormi à la Propriété.

Jour 4 : Départ pour **Archiac** : visite de la tonnellerie, passionnante... Un métier très physique que la fabrication des tonneaux.

Jour 5-6-7 : Nous reprenons la route pour **Meschers** direction le camping pour 3 nuits.

L'après-midi Visite des **grottes de Regulus**.

Heureusement que la visite était prévue l'après-midi car le matin, il y eut un orage terrible et de la pluie dont certains se souviendront... Un groupe avait décidé d'aller visiter **Talmont sur gironde** 6 km, pas de problème. Mais en arrivant, trombes d'eau et orage. Nous avons beau attendre en écoutant des histoires drôles à l'abri sous un porche, il a bien fallu repartir : 6 km sous pluie et orage à vélo aïe aïe aïe !!! nous sommes arrivés aux camping-cars trempés et dégoulinants.

Le lendemain nous avons pris le bateau pour voir les grottes et les constructions vu du fleuve.

Bien sûr nous avons terminé par un restaurant sur le port de **Meschers** où nous nous sommes régalés.

L'heure est arrivée de se dire au revoir et à bientôt pour une prochaine sortie.

Merci aux organisateurs pour cette semaine de convivialité, d'amitiés et de découvertes.









Rêve de bisons

Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC organisée par le club Pilote & Bavaria



Super WE,

que de bons moments de joie, de rires, d'amitié partagée, d'humour et de grande convivialité.

UN GRAND MERCI!

à Laurence Boudoux & Xavier Rohmer ainsi qu'à leur président Francis Allart de nous avoir invités à cette belle sortie. Dans l'espoir de vous revoir, bisous à tout le groupe.

Jocelyne & Jacques de l'ACcRéPa





L'Armada,
ROUEN,
organisé par le C.C.C.N.P.,
du 14 au 18 juin 2023.

Une partie de la flotte.



Près des quais.



Au boufodrome.

La salle



Les repas :

Tajine poulet citron olives



Couscous royal



Poulet de la vallée d'Auge



*Repas du samedi 17 juin avec animation par Jean-Marc, son accordéon, son synthé, son saxo et avec le groupe Shanty band (musique et chants de marin).
Visite courtoise de l'Amiral de l'Armada accompagné de son mousse.*



Le marché du terroir



Visite guidée de Rouen



La Prolongation du 19 au 27 juin

Honfleur

Un cohabitant



Centre-ville



Eglise Sainte-Catherine



Le Havre

Lundi 19 juin 2023.

Nous accueillons notre jeune guide qui d'une allure décidée vient se mélanger à notre groupe, et nous faire découvrir le Havre, ville martyre, nombre de fois bombardée par les alliés.

L'hôtel de ville



Le Volcan (Théâtre)



Eglise Saint Joseph



Ils n'épargneront même pas les civils avec 2000 morts civils et 40.000 sans-abris.

Située en Normandie et bordée par la mer, cette ville pourrait offrir une valeur touristique, mais l'architecture en béton armé rigoureusement implanté par Auguste Perret ne permet pas l'évasion et la création. Nous allons ce jour déambuler à travers les avenues et découvrir successivement la mairie, le tribunal, le monument aux morts, le « volcan » qui abrite le théâtre et enfin l'église remarquable construite tout en béton armé sans une pierre. Cette monotonie contraste avec les villages limitrophes comme Veules les Roses ou des villes comme le Tréport.

Fécamp

Vue du camping



La Bénédicte



Vue du camping



Veules les Roses

Mercredi 21 juin 2023.

Nous sommes partis de Fécamp pour arriver dans un des plus beaux villages de France : Veules Les Roses.

Arrivés au camping les mouettes vers midi ou de beaux emplacements nous attendaient.

Rendez-vous à 15heures en front de mer pour la visite du village traversé par le plus petit fleuve de France (1149 mètres).

Veules Les Roses

La Veules (plus petit fleuve de France)

Un des moulins



Nous avons pu admirer de superbes maisons fleuries de roses, moulins, cressonnières, le tout avec une balade le long de la Veules puis sur la plage. La journée s'est terminée par un apéritif sur la plage.

Alain Marecaux.

Dieppe

Le port



Le pont Colbert



le Château



Le Tréport

Vendredi 23 juin

Après s'être installés dans un camping à 10 mn à pied de la ville, nous sommes allés visiter les 3 villes sœurs « Le Tréport, Eu, Mers Les Bains » en petit train.

La visite a commencé par Le Tréport qui est un port maritime sur la côte d'Albâtre. De là, nous avons pu voir une très haute falaise.

Nous sommes passés par le quartier des cordiers : marins pêcheurs relativement pauvres et qui pratiquaient la pêche à la corde.

La pêche au Tréport est très importante.

Puis nous avons continué à Eu, où se trouve le Château d'Eu, qui est aujourd'hui la propriété de la commune d'Eu. Eu est la commune la plus ancienne de Normandie.

Fresque Murale Au Tréport



Mers les Bains



Vue du quartier des Cordiers



Nous sommes passés devant l'église Saint Martin : monument symbole de l'histoire de la ville. Elle renferme quelques trésors classés monuments historiques. A Mers les Bains, nous avons découvert les magnifiques maisons sur le front de mer aux façades et balcons colorés, d'architectures différentes et aux formes surprenantes où chaque propriétaire voulait montrer sa richesse.

Nous avons eu ensuite une visite guidée à pied du Tréport et de l'Eglise Saint Jacques.

Pour finir, nous avons emprunté le funiculaire qui nous a propulsé en haut de la falaise où le point de vue est impressionnant. C'est dans la Vallée de la Bresle que se trouve la verrerie « Glass Vallée » fabrique du plus grand flaconnage de luxe pour les parfums.

Le soir autour d'un apéro, Claudie et Bernard nous ont joué des morceaux de musique de notre jeunesse.

Moment très apprécié du public.

Nadia et Robert Tourre, Martine et Rémy Morlet.

Berck-sur-Mer

Le briefing



la plage



Moules frites chez Mireille



Saint Valéry sur Somme

La Baie de Somme



Quartiers des pêcheurs



Le train



Traversée de la Baie de Somme



Un envol



Le dernier repas



Pêche à pied dans le Morbihan du 2 au 8 juillet 2023 **Organisée par le club ACCVendée.**

Le dimanche 2 juillet, nous voilà à La Gacilly, village natal de Yves Rocher, mais aussi village fleuri (4fleurs) où chaque été a lieu le festival photo. Cette année c'est les 20 ans. Une grande exposition des grands noms de la photo et de jeunes artistes s'affichent partout dans le village. Chantal, la Présidente et Claudine ainsi que leurs maris nous accueillent dans un grand champ mis à disposition des camping-cars tous les ans en juillet et août près de l'aire de service. Ce soir nous faisons la connaissance des 15 autres équipages autour d'un sympathique apéritif offert par les organisateurs.

Lundi matin nous partons à l'assaut des rues et ruelles pavées du village, toutes plus fleuries les unes que les autres. Sans oublier de visiter le centre Yves Rocher et d'admirer toutes les photos qui sont exposées dans tout le village. Ce soir c'est Clairette et Gérard qui régulent.

Ce mardi matin, le départ pour Rochefort en Terre se fait sous la pluie. Elle nous accompagnera toute la journée pour la visite de cette petite cité de caractère qui a été élue village préféré des français en 2016.

Mercredi 5 le beau temps est revenu. Nous nous installons au camping de l'Oasis à Kervoyal, commune de Damgan, en vue d'une pêche miraculeuse d'huîtres et de berniques. Ce soir c'est festin, entre les berniques au beurre d'escargot préparées par Christine et cuites par Bernard et les grillades de Claude le tout suivi d'un tiramisu. Nous finissons cette agréable soirée avec James à la guitare.

Jeudi, chacun occupe sa journée entre pêche, balade à pied, à vélo ou lecture et jeu de boules. Le soir nous nous retrouvons autour d'un dîner improvisé par Chantal et Claude toujours avec James à la guitare et quelques chanteuses...

Vendredi, même journée mais c'est aussi l'anniversaire d'Hubert, alors ce soir nous terminons cette semaine avec un apéritif au vin d'épine fabrication Hubert suivi d'un repas sorti du panier et bien sûr notre guitariste James.

Merci aux organisateurs pour ces bons moments de convivialité.

Clairette.







INAUGURATION de L'AIRE de SERVICES**De PEYROLLES EN PROVENCE (13).**

Le Vendredi 23 Juin nous avons été invités à l'inauguration de L'Aire de Services à PEYROLLES EN PROVENCE car depuis longtemps nous avons travaillé avec la municipalité et surtout avec l'adjointe Mme FUCHS pour la réalisation de leur aire de services.

Belle aire du Réseau AIRE SERVICES. Les emplacements de stationnement sont de 5 x 8 mètres en petit gravier sur sol drainant. Pour la Nuit 8€00 + 1€32 de taxe de séjour par couple. 5€00 l'eau pour 100 litres.

Le centre-ville avec tous les commerces est à 5 mn à pied. Il y a un magnifique plan d'eau à 1/4 d'heure à pied avec de nombreuses animations et restaurants.

Aix en Provence est à 20 mn avec le bus.

L'inauguration a eu lieu à 16h00 en présence de M. Olivier FRIGEAC, Maire de PEYROLLES EN PROVENCE, Mme Anne Marie FUCHS, Adjointe au Tourisme, Sport et Jeunesse, M. Arnaud MERCIER, Maire de VENELLES, Conseiller Départemental représentant Mme. Martine VASSALE Présidente excusée, M. Romain BUCHOT, Maire de SAINT PAUL LEZ DURANCE qui vient d'ouvrir une belle aire de services, M. Eric GARCIN, Maire de JOUQUES qui va faire une vraie Aire de services.

Après avoir coupé le ruban et diverses photos, M. Le Maire nous a invités à partager le verre de l'amitié.

Le Club était représenté par Michel, Danièle & Bernard, André, Suzanne & Gilbert, Mireille et votre Président.

La soirée a continué avec la foire à l'ail, le repas avec soupe au pistou et pâtes au basilic, vin rosé et tarte aux pommes. Nous avons clôturé cette soirée avec le feu de la Saint Jean.

Le Président, Daniel RICHAUD.



Inauguration de l'aire de camping-cars

Aires

Aires de services



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme dont le texte est ci-après reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme constituent l'information préalable visée à l'article R.211-5 du Code du tourisme.

Dès lors, à défaut d'information contraire figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, devis, proposition, programme de l'organisateur, formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera donc caduc dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Elle bénéficie de l'agrément voyage N° IMO75100284

Extraits du Code du tourisme :

Reproduction littérale des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, conformément à l'article R.211-12 du code du tourisme :

Article R.211-3 : Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R.211-5 : Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R.211-6 : Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquiescer de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R.211-7 : Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R.211-10 : L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R.211-11 : L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions particulières

Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,
- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix du voyage,
- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat. Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fournares, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Les voyages et sorties proposées par les Clubs de la FFACCC peuvent être achetés chez les voyagistes professionnels ou auprès d'organismes privés ou publics mais sont dans la plupart des cas élaborés directement et bénévolement par les adhérents organisateurs qui œuvrent pour une majorité. Il appartient à chaque participant de juger de l'opportunité de prendre part ou non aux activités proposées dans une sortie à laquelle il se serait inscrit. Les participants ne peuvent exiger de la FFACCC, des Clubs et/ou des organisateurs qu'il soit tenu compte de toutes leurs particularités telles que handicap, régime, présence d'enfants, présence d'animaux de compagnie, intérêt pour une activité, obligation annexe, etc. Pour tout ou partie des activités auxquelles ils n'auraient pas pu ou voulu prendre part, ou bien prestations dont ils n'auraient pu bénéficier, du fait de ces particularités, les participants ne peuvent prétendre à dédommagement ou ristourne qui reste à la discrétion du Club et/ou de l'organisateur et doit demeurer exceptionnel. La décision du Club et/ou de l'organisateur est sans appel.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'autorité parentale ou bien de la garde juridique d'un animal ou d'une chose, découlant des articles 1382 - 1384 et 1385 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incivilités, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'encontre de l'impétrant un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de récidive l'organisateur pourra aller jusqu'à lui signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipage auront la possibilité d'interrompre la sortie pour eux-mêmes. Cette sortie ainsi interrompue ne sera pas susceptible de donner lieu à ristourne ou remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipage dont il fait partie.

Mise à Jour le 23/09/2019

Sorties des Clubs 2023

Les voyages ou sorties des clubs sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et séjours FFACCC. Pour pouvoir participer, il faut être membre du club organisateur.



A3C (Ariège Camping-Car Club)

Du 17 au 22 octobre

Fête du safran à Cajarc



Association Camping-Car Vendée

Fin sept. début octobre

Vendanges en Gironde



Association Camping-Car Atlantique-Pyrénées

Du 6 au 8 octobre

Assemblée Générale

Du 9 au 14 octobre

Prolongations Assemblée Générale

Du 15 au 19 novembre

Beujolais nouveau à Beaujeu



Association Camping Club Morbihan

Le 18 novembre

Assemblée Générale (lieu à confirmer)



Association Camping-Car du Nord Deux-Sèvres

Du 6 au 8 octobre

Assemblée Générale



ACcRéPa

Du 30 sept au 1^{er} octobre

Assemblée Générale à Tourouvre (61)

Du 7 au 22 octobre

Circuit en Martinique



Association Ouest Camping-Car

Du 9 au 14 octobre
Du 3 au 5 novembre

Séjour Baie de Somme : Saint Valéry sur Somme
Assemblée Générale à La Guierche (72)



Camping-Car Club Alpes Mont Blanc

Du 20 au 23 octobre
Novembre

Assemblée Générale à Motz en Chautagne (73)
Stage de danse à la Ravoire (73) (date à confirmer)



Camping-Car Club Des Vadrouilleurs

Du 30 sept. au 1^{er} octobre
Du 6 au 8 octobre
Du 16 au 19 novembre
Les 9 & 10 décembre

Brâme du cerf de nuit à St Croix/Rhodes en Moselle
Assemblée Générale à Hornbach (Allemagne)
Sortie dans le Beaujolais
Marché de Noël en Alsace (lieu à définir)



Camping-Car Club Est

Du 20 au 22 octobre

Assemblée Générale à Illzach



Camping-Car Club Ile de France

Les 14 & 15 octobre

Assemblée Générale à Boissy Saint Léger



Camping-Car Club Pays de Fayence

1^{er} décembre

Repas du Club



Camping-Car Club Provence Côte d'Azur

31 décembre

Réveillon de fin d'année



Club DETHLEFFS France

Fin nov. ou début déc.

Au royaume du Cognac, du Pineau des Charentes
et de leurs bouilleurs de cru



Sud MotorHome

Du 14 au 20 octobre

Assemblée Générale dans le Lot

SORTIES 2023 OUVERTES A TOUS LES CLUBS

Toutes ces sorties sont proposées à tous les clubs de la FFACCC et ensuite chaque club propose ces sorties à leurs adhérents conformément aux réglementations liées à l'immatriculation voyages et séjours de la FFACCC et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC.

Du 10 au 12 février	Galette des Rois à Guignen (35).....	AOCC
Le 17 février	La Saint Valentin à Saint Pierre du Chemin (85).....	CC18C
Du 2 au 30 mars	Séjour aux Saintes Maries de la Mer.....	CCC EST
Du 21 au 24 avril	Pêche à la truite à La Roche s/Yon.....	ACC VENDEE
Du 23 au 30 mai	Séjour au camping des oliviers à Oraison (04).....	CC18C
Du 5 au 10 juin	Balade Charentaise.....	ACC VENDEE
Du 6 juin au 11 juillet	Voyage au Cap Nord (complet).....	CCC PF
Du 7 au 11 juin	EURO CC en Italie.....	FICM
Du 9 au 11 juin	Parc Canadien à Muchedent (76).....	CCC BAVARIA PILOTE
Du 12 au 18 juin	Prolongation EURO CC.....	FICM
Du 14 au 28 juin	Armada à Rouen et Prolongations.....	CCC NP
Du 23 au 30 juin	Le Golfe du Morbihan.....	ACCREPA
Du 2 au 8 juillet	Pêche à pied dans le Morbihan.....	ACC VENDEE
Du 1^{er} au 3 septembre	Les nuits de Sologne.....	CCC BAVARIA PILOTE
Du 5 au 22 septembre	Circuit Gironde - Nord des Landes.....	CC18C
Du 11 au 16 septembre	Parc Exotica et Vendanges.....	ACC VENDEE
Du 1^{er} au 15 octobre	Séjour aux Saintes Maries de la Mer.....	CCC EST
Du 7 au 15 octobre	Salon VDL à Villepinte.....	FFACCC
Du 16 oct. au 6 nov.	Séjour à Agay.....	ACCAP
Les 9 et 10 novembre	Conseil d'Administration et Assemblée Générale.....	UCCF
Les 11 et 12 novembre	Forum des Voyages à Saint Méen le Grand.....	UCCF
Du 2 au 7 décembre	Les Féeries de Noël à Laval.....	ACC VENDEE
Le 7 décembre	Noël avant Noël.....	CC18C
Du 30 déc. au 1^{er} janv. 2024	Réveillon.....	AOCC
Du 31 déc. au 1^{er} janv. 2024	Réveillon au Melrose Cabaret.....	ACCREPA

PREVISIONS 2024

Du 29 février au 28 mars	Séjour aux Saintes Marie de la mer.....	CCC EST
Le 16 février	Journée Saint Valentin.....	CC18C

NB : Toutes ces indications concernant ces sorties ont été, soit transmises par les clubs, soit relevées sur les revues . Elles peuvent subir des modifications. Il est donc suggéré de se renseigner auprès des responsables des clubs concernés pour plus amples renseignements. Vous trouverez les programmes et les bulletins d'inscriptions sur le site internet de la FFACCC : www.ffaccc.info ou sur le site du club organisateur.

et retrouvez tous les mois les infos de la FFACCC et la vie des clubs

Offre N°1 Découverte

OU

Offre N°2 Guide ACSI

1 an d'abonnement / 12 numéros en version papier & numérique dont

Le hors-série «Le guide des accessoires»

+ Le hors-série «Tourisme»

+ L'atlas des aires de services 2024 (janvier 2024)

= 42€

seulement au lieu de 131,98 € !

soit **68% de réduction !**



63€

au lieu de 163,48 €

1 an - 12 numéros
dont 2 hors-séries en version papier & numérique + le GUIDE ACSI 2023

soit **61%**
de réduction

LE SERVICE EN PLUS

• Un dépanneur à votre service 24 h / 24 et 7 j / 7. • Envoi d'un dépanneur sur le lieu de la crevaison. • Prise en charge des frais de déplacement et d'intervention à concurrence de 153€ par sinistre. • Validité en France, Allemagne, Autriche, Andorre, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Italie, Grèce et Afrique du Nord.

Pour vous
12€
seulement
Valeur 25€

L'assistance SOS Crevaison

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :



www.lemondeducampingcar.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT - À renvoyer accompagné de votre règlement au :

LE MONDE DU CAMPING-CAR - Service Abonnement - 45 ave. du Général Leclerc 60643 Chantilly cedex - Tél : 03 44 62 43 79

Retrouvez toutes les offres d'abonnement sur : abo.lemondeducampingcar.fr

► Je choisis mon offre d'abonnement :

OPTION 1

1 an - 12 numéros dont 2 HS en version papier et en version numérique + l'Atlas des aires de services 2024 pour **42 €** au lieu de **131,98 €**.

OPTION 2

1 an - 12 numéros dont 2 HS + GUIDE ACSI 2023 en version papier & numérique pour **63 €** au lieu de **163,48 €**

► Je choisis de régler par :

- Chèque bancaire à l'ordre de **LE MONDE DU CAMPING-CAR**
 Carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard)

Pour un paiement par Carte Bancaire, rendez-vous sur votre espace client sur boutiquelariviere.fr/LMCPVAD23

Pour les premières connexions, merci de créer votre compte client.

► Mes coordonnées :

LMCPVAD23

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

CP* : [][][][] Ville* :

Tel : [][][][][][][][]

INDISPENSABLE POUR LE SUIVI DE MON ABONNEMENT

► E-mail* (en majuscules) :

[.....]

- Je souhaite bénéficier des offres promotionnelles du MONDE DU CAMPING-CAR.
 Je souhaite bénéficier des offres promotionnelles proposées par les partenaires du MONDE DU CAMPING-CAR.

CRÉATEURS DE RENCONTRES EN CAMPING-CAR



2 200 fermiers, vigneronns et artisans vous invitent !

Tarif amical
30 € au lieu de 33 €



Le Guide des Étapes + Version Web + l'Appli
france-passion.com



220 nouvelles étapes

Livraison : 5 jours à réception de votre commande

ÉTAPES RÉSERVÉES AUX CAMPING-CARS, FOURGONS ET VANS ENTièrement AUTONOMES (WC, EAU, DÉCHETS, ÉLECTRICITÉ...)

NOUVEAUTÉ
 PROFILÉ
 COMPACT
C03
 COLLECTION 2024

LE COMPACT QUI VOIT GRAND



C03

6,19 m x 2,17 m



2+2*



5



2+1



DUO/SPACE

Un lit transversal sur soute qui libère tout l'espace du salon.

Pour compléter la gamme SERIE C, le profilé compact C03 voit le jour et vous offre ainsi un lit transversal sur soute dans moins de 6,20 m de longueur avec des marches fixes pour un accès facilité au lit.

* Places ceintures, pour nombre places carte grise voir guide technique disponible sur notre site internet.



Découvrez toutes nos nouveautés sur www.rapido.fr



www.rapido.fr